



CAPITALISATION

**des résultats des projets menés dans les
AMP de Méditerranée et soutenus par
l'association MedPAN en 2011-2013**

Avec le soutien financier de :



© 2014 - MedPAN

La reproduction de cette publication pour un but éducatif ou tout autre but non commercial est autorisée sans permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication pour la revente ou tout autre but commercial est interdite sans la permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur

Citation : Nocentini, L., 2013. Capitalisation des résultats des projets menés dans les AMP de Méditerranée et soutenus par l'Association MedPAN en 2011-2013. MedPAN. 54pp.

Etude réalisée par Oréade-Brèche pour l'association MedPAN



Oréade-Brèche
64, chemin del Prat - 31320 AUZEVILLE – France
Tél. : +33 5 61 73 62 62 – Fax : +33 5 61 73 62 90

l.ncoentini@oreade-breche.fr

Disponible auprès de:



MedPAN
48 rue St Suffren
13006 Marseille

France

www.medpan.org
medpan@medpan.org

Table des matières

1	Contexte et objectifs des Appels à Petits Projets	5
1.1	Le réseau MedPAN	5
1.2	L'étude de capitalisation	5
1.3	Trois Appels à Petits Projets sur la période 2011-2013	5
1.3.1	Des petits projets pour des actions concrètes	5
1.3.2	Les règles de base des appels à projets.....	6
1.3.3	Le processus de sélection.....	7
2	Candidats et bénéficiaires	8
2.1	Un grand nombre de candidatures.....	8
2.2	Des projets sélectionnés dans cinq thématiques principales	9
2.3	Montant des petits projets	15
2.4	Coûts de gestion, suivi, évaluation	16
3	Fiches projets	18
1.	Appui à la plongée sous-marine pour tendre vers une activité écotouristique durable - Parc National de Taza, ALGERIE.....	20
2.	Développement d'outils pour l'étude des effets du changement climatique sur les peuplements côtiers - Parc Naturel Régional de Corse / Réserve Naturelle de Scandola, FRANCE.....	22
3.	Guide méthodologique pour le suivi du milieu marin en palmes-masque-tuba - Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence Alpes Côtes d'Azur - Parc maritime des îles du Frioul, FRANCE.....	24
4.	Consolidation de l'éducation environnementale marine et côtière dans le Parc National d'Al-Hoceima - RODPAL / Réseau des ONG de Développement du Parc National d'Al Hoceima, MAROC	26
5.	Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord-Ouest de l'île de Dugi Otok - Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Zadar, CROATIE	28
6.	Centre d'éducation et d'information à l'environnement "Boathouse" de Brijuni - Institution Publique du Parc National de Brijuni, CROATIE.....	30
7.	Création d'un sentier sous-marin éducatif dans le chenal de Murter - Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin, CROATIE	32
8.	Suivi de l'état de conservation d'espèces - Gouvernement de la Catalogne, ESPAGNE.....	34
9.	Développement d'une plateforme web pour mettre en réseau les gestionnaires - Secrétariat AdriaPAN, AMP de Torre del Cerrano, ITALIE.....	36
10.	Suivi de la pêche traditionnelle durable dans l'AMP de Torre Guaceto - Consortium de gestion de Torre Guaceto, ITALIE.....	38
11.	Renforcer la communication et l'éducation à l'environnement dans la réserve naturelle des Iles aux Palmiers - PINRC / Comité de la réserve naturelle des Iles aux Palmiers, LIBAN.....	40
12.	Bénéfices économiques du développement durable et valeur potentielle des puits de carbone bleu dans l'AMP en projet de Katic - MEDCEM / Centre Méditerranéen de Suivi Environnemental, MONTENEGRO.....	42
13.	Etude écologique de l'espèce protégée et d'intérêt méditerranéen <i>Patella ferruginea</i> , au Parc National de l'Archipel de Zembra - APAL / TUNISIE.....	44
14.	Développement de la pêche récréative durable dans les AMP de Turquie, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova - SAD / Société de Recherche Sous-Marine, TURQUIE.....	46
15.	Implication des pêcheurs dans la gestion durable de la Réserve Naturelle Marine des îles Habibas - Commissariat National du Littoral, ALGERIE.....	48
16.	Telašćica à travers la visualisation de données - Institution Publique du Parc Naturel de Telašćica, CROATIE.....	50
17.	Surveillance et sensibilisation dans l'Aire Protégée de Maro-Cerro Gordo - Région Andalousie, ESPAGNE	52
4	Conclusions	54

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1: Nombre de dossiers selon l'origine	8
Tableau 2: Nombre de projets par APP.....	9
Tableau 3: Liste des projets et subvention MedPAN versée et caractéristiques de l'AMP	10
Tableau 4: Projets par thématique et contribution aux thématiques.....	12
Tableau 5: Détail des décaissements par projet (€)	15
Tableau 6: Décaissements EU et non EU (€).....	16
Tableau 7: Coûts total et de gestion des petits projets pour MedPAN.....	16
Figure 1 : Processus et calendrier du second Appel à Petits Projets.....	7
Figure 2 : Localisation des 17 petits projets	10

1 Contexte et objectifs des Appels à Petits Projets

1.1 Le réseau MedPAN

Le réseau MedPAN des gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée existe depuis les années 90. Association de droit français depuis 2008, dotée d'un secrétariat exécutif de 6 personnes et basée à Marseille, MedPAN compte, en 2013, 53 membres qui gèrent plus de 80 AMP dans 18 pays du pourtour méditerranéen, et 28 partenaires.

La mission du réseau MedPAN, telle qu'inscrite dans sa stratégie 2013-2017, est de « promouvoir, de manière partenariale, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées écologiquement représentatif, connecté et géré efficacement contribuant à réduire le rythme actuel de l'appauvrissement de la biodiversité marine ». Pour ce faire, 3 axes prioritaires sont définis :

Etre un réseau de connaissance, d'information, d'anticipation et de synthèse.

Renforcer la vie du réseau, l'interactivité entre ses membres et leur capacité à gérer efficacement des AMP en lien avec les autres acteurs du territoire.

Consolider la durabilité, la visibilité, la gouvernance et les moyens du réseau MedPAN.

Dans le cadre du plan d'action 2010-2012 du réseau MedPAN et de l'axe 2 de la nouvelle stratégie MedPAN 2013-2017, trois appels à petits projets (APP) ont été lancés sur la période 2011-2013 afin d'appuyer directement des actions portées par les AMP.

1.2 L'étude de capitalisation

Ce document présente la capitalisation des résultats des petits projets soutenus par MedPAN sur la période 2011-2013.

L'étude de capitalisation est basée sur l'analyse transversale de l'ensemble des 17 petits projets mis en œuvre au cours des trois APP lancés par MedPAN. Elle a pour but de présenter les résultats de chacun des projets, les bonnes pratiques, les leçons apprises, les difficultés et les aspects répliquables. Elle doit être utile aux gestionnaires d'AMP de Méditerranée pour repérer des initiatives à répliquer et des contacts pour échanger. Elle doit également servir aux futurs porteurs de projets pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets. Elle doit enfin servir au Secrétariat MedPAN et à ses partenaires pour analyser les actions réalisées et définir les futurs APP.

1.3 Trois Appels à Petits Projets sur la période 2011-2013

1.3.1 Des petits projets pour des actions concrètes

Pour que les AMP puissent remplir leur rôle de protection durable de la biodiversité méditerranéenne en protégeant les environnements sensibles et les espèces menacées tout en assurant un développement économique durable des activités humaines, leur gestion se doit d'être efficace. Le constat est que souvent le manque de capacité humaine et financière limite la gestion effective des AMP.

En effet, en 2012, selon l'étude sur le statut des AMP de Méditerranée¹ sur un panel de 80 AMP, seules 42 % d'entre elles ont un organe de gestion et 44 % ont un plan de gestion. 22 % des AMP sont en train d'élaborer leur plan de gestion.

Dans le cadre de son plan d'action 2010-2012, MedPAN a donc prévu d'appuyer les AMP pour mettre en œuvre des actions concrètes, afin de renforcer l'efficacité de leur gestion, de créer des actions pilotes, d'élaborer des outils utiles à d'autres AMP, etc.

Le principe d'APP est intéressant dans la mesure où il permet un accès relativement facile et rapide (d'un point de vue administratif) à une source de financement pour des projets d'un faible montant, mais qui permettent de mettre en œuvre rapidement des actions clés sur les AMP et ainsi renforcer l'efficacité de leur gestion.

1.3.2 Les règles de base des appels à projets

Trois APP ont été lancés : en septembre 2011, février 2012² et mars 2013.

Au départ, seuls deux APP étaient prévus. Le troisième appel a été lancé sur les fonds restants des deux premiers appels, avec cependant un calendrier raccourci et un nombre restreint de thématiques éligibles.

Les financements pouvaient être attribués aux pays suivants : Espagne, France, Italie, Slovaquie, Croatie, Grèce, Chypre, Malte, Turquie, Syrie, Liban, Israël, les Territoires Palestiniens, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Monaco, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Albanie.

Les porteurs de projet devaient être gestionnaires d'AMP et être ou devenir membres de l'association MedPAN avant la mise en œuvre du projet – ou devaient être déjà partenaires de l'association MedPAN³.

Le budget total disponible pour les petits projets était de 301 500 €, dont 201 500€ destinés aux pays hors Union Européenne (UE).

Les projets devaient avoir un budget total de 10 000 euros au minimum. La contribution de l'association MedPAN pour chaque projet était plafonnée à 20 000 euros⁴. Tout projet devait bénéficier d'un cofinancement et/ou d'un autofinancement de 25 % ou 50 %⁵ minimum.

Enfin, les projets présentés devaient répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- la réalisation de projets de terrain sur les AMP en Méditerranée pour améliorer la conservation marine ;
- le renforcement du réseau de gestionnaires ;
- l'apport de connaissances, de compétences et/ou de moyens pour renforcer la gestion sur les AMP existantes ;
- l'identification et la diffusion des expériences et savoir-faire des gestionnaires ;
- le partage d'expertise et des visites d'échange entre gestionnaires d'AMP ;
- la mise en application sur le terrain des formations suivies en Méditerranée.

Les partenaires financiers de ces APP étaient le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), la Fondation du Prince Albert II de Monaco et la Fondation MAVA.

¹ Gabrié C., Lagabrielle E., Bissery C., Crochelet E., Meola B., Webster C., Claudet J., Chassanite A., Marinesque S., Robert P., Goutx M., Quod C. 2012. Statut des Aires Marines Protégées en mer Méditerranée. MedPAN & CAR/ASP. Ed : MedPAN Collection. 260 pp.

² Une extension du second APP a eu lieu en avril 2012 afin de réunir davantage de propositions de projets en provenance des pays hors UE.

³ Les membres et partenaires de MedPAN siégeant au Conseil d'Administration, Comité Scientifique, ou Comité Consultatif de l'association MedPAN ou ayant un rôle dans le Comité de coordination de l'Appel à projets ne sont pas éligibles aux APP.

⁴ Les conditions ont été modifiées pour le troisième APP : les projets devaient avoir un budget total de 10 000 euros au minimum (5 000 euros pour les visites d'échanges) et la contribution de MedPAN pouvait être de 2 500 à 20 000 euros.

⁵ Le plafonnement de la contribution MedPAN au projet dépendait du type de cofinancement. 3 cas possibles :

- si le projet bénéficie de cofinancements internationaux (bailleurs de fonds internationaux, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales ou des sociétés privées), le taux de financement maximum de MedPAN est de 50 % du montant total du projet,

- si le projet bénéficie de cofinancements nationaux ou issus de partenariats locaux (Etat, contributions des populations, ONG, collectivités territoriales locales), le taux de financement maximum de MedPAN est de 75 % du montant total du projet,

- si le projet présente un autofinancement qui peut être une valorisation du temps de travail de leur personnel ou la disposition du matériel (bateau, équipement...), le taux de financement maximum de MedPAN est de 75 % du montant total du projet.

1.3.3 Le processus de sélection

La sélection des petits projets s'est déroulée selon un processus en plusieurs étapes impliquant le Secrétariat MedPAN, le Comité de Pilotage « Appel à Petits Projets » composé de partenaires clés de MedPAN⁶, le Comité Scientifique de MedPAN, le Conseil d'Administration de MedPAN et les partenaires financiers.

La figure 1 ci-dessous montre l'exemple du calendrier appliqué pour le second APP.

Les APP ont été lancés sur le site internet MedPAN et par email aux gestionnaires membres du réseau ainsi qu'aux partenaires de l'association MedPAN.

Suite à la réception des propositions de projets, les candidatures non éligibles (organisation qui n'était pas partenaire au moment de l'APP, porteur de projet membre d'un des Conseils/Comités MedPAN, etc.), ainsi que quelques dossiers incomplets ont été écartés par le Secrétariat.

Puis une pré-sélection des candidatures a été faite, par le Secrétariat MedPAN, sur la base d'une note attribuée à chaque proposition. La note a été établie à partir d'une grille de critères.

La liste de projets pré-sélectionnés a ensuite été envoyée au Comité de Pilotage (COFIL) des petits projets pour avis et commentaires. Pour certains projets ayant des aspects scientifiques, l'avis du Comité Scientifique de MedPAN a également été demandé.

Enfin, la liste des projets a été envoyée au Conseil d'Administration (CA) de MedPAN puis aux partenaires financiers pour commentaires et sélection finale des projets.

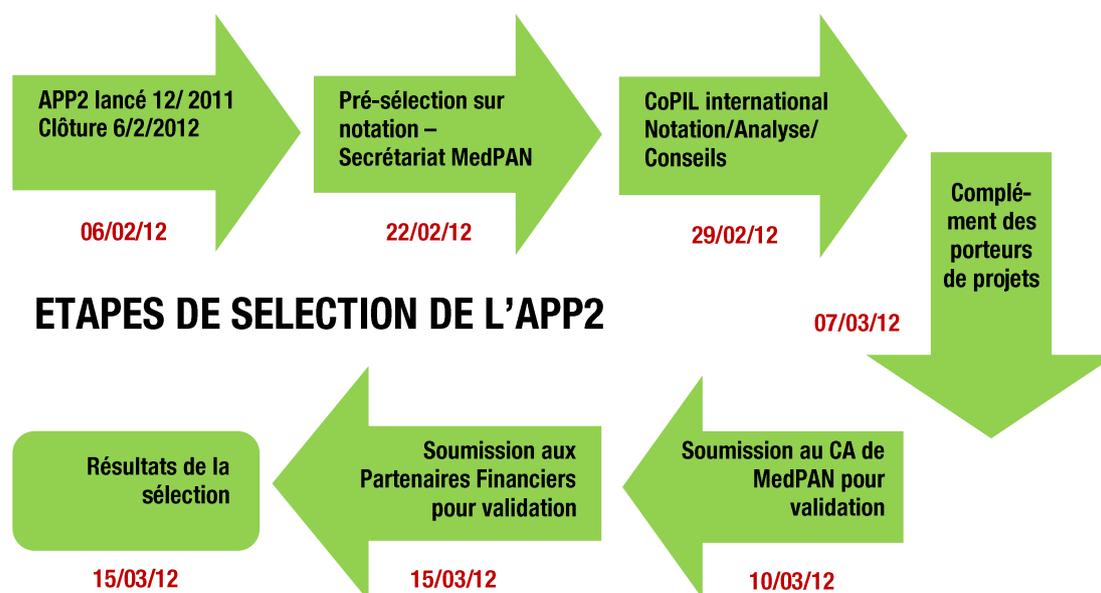


Figure 1 : Processus et calendrier du second Appel à Petits Projets

Au cours de cette phase de candidature (ainsi que par la suite), les porteurs de projet ont bénéficié d'un appui important du Secrétariat MedPAN pour améliorer les propositions, tant la structure même des projets, que la présentation des candidatures, les montages financiers, etc. Une des valeurs ajoutées des APP, pour des structures jeunes, petites et parfois sans moyens, est en effet la familiarisation avec les approches projets, l'élaboration d'un cadre logique, les obligations de reporting, la gestion de fonds extérieurs, etc. Cette dimension pédagogique ne doit pas être oubliée, car elle fait également partie des objectifs non affichés des APP et du rôle de MedPAN pour améliorer les capacités de gestion de ses membres.

⁶ WWF France, WWF Méditerranée, UICN Méditerranée, Conservatoire du Littoral / Initiative PIM, AAMP, CAR/ASP, ACCOBAMS, Fondation Prince Albert II de Monaco, Fondation MAVA, FFEM

2 Candidats et bénéficiaires

2.1 Un grand nombre de candidatures

Au cours des trois Appels à Petit Projets, le secrétariat MedPAN a reçu 136 dossiers candidatures.

Sur les 136 candidatures, le plus grand nombre provenait d'Italie (24 %), de France (15 %) et d'Espagne (12 %). Parmi les pays ne faisant pas partie de l'UE, c'est la Croatie⁷ qui a présenté le plus grand nombre de dossiers (12 % des candidatures). Ce pays est également celui où le plus de projets ont été mis en œuvre.

Parmi les pays d'UE, la Grèce, Malte et la Slovénie n'ont eu aucun de leurs projets sélectionnés (sur 10 présentés). En ce qui concerne les pays hors UE, aucun des dossiers albanais, égyptiens, palestiniens et libyens n'ont été retenus (sur 11 présentés). Les informations sur le nombre de projets reçus et mis en œuvre par pays sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

La sélection a été moins forte pour les projets en provenance de l'UE que pour ceux issus de pays hors UE (7 % des dossiers de l'UE soumis ont été mis en œuvre contre 20 % pour les pays hors UE). Ceci s'explique par le fait que davantage de fonds étaient disponibles pour les pays hors UE. Enfin, cela ne doit pas masquer certaines difficultés à recruter des projets de qualité suffisante dans les pays hors UE : le deuxième APP a dû être prolongé pour permettre de réunir davantage de candidatures et d'utiliser les fonds demeurant disponibles pour les pays hors UE.

Tableau 1: Nombre de dossiers selon l'origine

Origine des Candidature	Nombre reçus	Mis en œuvre	% mis en œuvre/reçus
Pays UE	81 (60 %)	6 (33 %)	7 %
Italie	33	2	6 %
France	21	2	10 %
Espagne	17	2	12 %
Grèce	5	0	0 %
Slovénie	3	0	0 %
Malte	2	0	0 %
Chypre	0	-	-
Pays hors UE	55 (40 %)	12 (67 %)	20 %
Croatie	16	4	25 %
Algérie	7	2	29 %
Egypte	6	0	0 %
Liban	6	1	17 %
Monténégro	5	1	20 %
Turquie	4	1	25 %
Tunisie	3	1	33 %

⁷ La Croatie était un pays hors UE lors des 3 APP.

Maroc	3	1	33 %
Territoires-Palestiniens	3	0	0 %
Albanie	1	0	0 %
Libye	1	0	0 %
Bosnie-Herzégovine	0	-	-
Syrie	0	-	-
Israël	0	-	-
Monaco	0	-	-
Total	136 (100 %)	17 (100 %)	13 %

Source : MedPAN

Le nombre de dossier reçus par appel à projets est égal ou supérieur à 35. On notera que l'APP2 et son extension a été l'appel avec le plus grand nombre de candidatures reçu (56). Le tableau 2 ci-dessous présente le nombre de dossiers reçus et mis en œuvre par APP.

Tableau 2: Nombre de projets par APP

	Nombre de dossiers reçus	Nombre de projets mis en œuvre
APP1	35	4
APP2	52	8
APP2-extension	4	2
APP3	45	3

2.2 Des projets sélectionnés dans cinq thématiques principales

A l'issue de la sélection, 19 projets ont initialement été retenus.

Deux projets ont été annulés avant leur démarrage (et n'apparaissent donc pas dans les comptages):

- Le projet de Cabrera en Espagne, n'a pas été signé par l'administration régionale responsable du site. Le projet a donc été annulé entre les phases de sélection et de signature du contrat, du fait du manque de soutien politique aux actions du Parc de Cabrera.
- Un projet dans l'AMP de Mljet, en Croatie, de réhabilitation d'un centre de visiteurs, pour lequel le soutien de MedPAN devait financer les vitrines, matériel d'exposition et de projection. Du fait d'une mauvaise coordination et communication avec les musées partenaires qui devaient fournir les pièces à exposer, il fut impossible de dimensionner les vitrines en question. Dû à un retard trop important dans le démarrage du petit projet, celui-ci a été annulé.

Ce sont donc 17 projets qui ont été mis en œuvre sur la période 2011 - 2013. Ils sont présentés en Figure 2 et dans le tableau 3.



Figure 2 : Localisation des 17 petits projets

Les 17 projets ont été mis en œuvre dans 10 pays de Méditerranée (3 pays de l'UE et 7 pays hors UE), sur une durée de 2 à 18 mois et pour un budget total compris entre 17 000 et 90 000€ (dont une contribution MedPAN de 8 000 à 20 000€).

Le profil des porteurs de petits projets qui ont répondu à l'appel était varié. Environ le tiers d'entre eux sont des organismes dédiés à la gestion de l'AMP (Parcs et Réserves ou AMP), le quart sont des ONG et les autres sont des Administrations nationales ou régionales en charge de la gestion d'un ensemble d'AMP.

Le tableau 3 ci-dessous indique la liste des projets soutenus par MedPAN au cours des 3 APP, ainsi que des informations sur le bénéficiaire, la contribution de MedPAN et les caractéristiques générales de l'AMP.

Tableau 3: Liste des projets et subvention MedPAN versée et caractéristiques de l'AMP

	AMP	Nom du projet	Bénéficiaire	Soutien MedPAN	Création de l'AMP	Plan de gestion
1	Taza-Jijel ALGERIE	Appui à la plongée sous-marine pour tendre vers une activité éco-touristique durable dans le Parc National de Taza	Parc National de Taza-Jijel	20 000 €	1984	Oui
2	Scandola FRANCE	Développement d'outils pour l'étude des effets du changement climatique sur les peuplements côtiers	Parc Naturel Régional de Corse / Réserve Naturelle de Scandola	20 000€	1975	Oui
3	Iles du Frioul FRANCE	Elaboration d'un guide méthodologique pour le suivi du milieu marin en apnée	Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côtes d'Azur) - Parc Maritime des îles du Frioul	15 000€	2002	Oui
4	Al Hoceima MAROC	Consolidation de l'éducation environnementale dans le Parc National d'Al Hoceima	Réseau des ONG de développement œuvrant dans le Parc National d'Al Hoceima (RODPAL)	8 160 €	2004	Oui

5	Dugi Otok CROATIE	Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord-Ouest de l'île de Dugi otok	Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Zadar	18 000 €	1967	En cours d'élaboration
6	Brijuni CROATIE	Aménagement d'un centre d'interprétation au Parc National de Brijuni	Institution Publique du Parc National de Brijuni	14 450 €	1983	Oui
7	Chenal de Murter CROATIE	Création d'un sentier sous-marin éducatif	Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin	16 212 €	2007	En cours d'élaboration
8	Montgri, Medes et Baix Ter ESPAGNE	Suivi du statut de conservation d'espèces menacées dans le Parc Naturel de Mongri, des îles Medes et de Baix Ter	Gouvernement de la Catalogne	13 312 €	2010	Oui
9	Torre del Cerrano ITALIE	Développement d'une plateforme web pour mettre en réseau les gestionnaires, Secrétariat AdriaPAN	AMP de Torre del Cerrano	14 000 €	2009	Oui
10	Torre Guaceto ITALIE	Suivi des pêcheries traditionnelles durables dans l'AMP de Torre Guaceto	Consortium de gestion de Torre Guaceto	20 000 €	1991	Oui
11	Iles aux Palmiers LIBAN	Renforcement de la communication et de l'éducation à l'environnement dans la Réserve Naturelle des Iles aux Palmiers	Comité de la réserve naturelle des Iles aux Palmiers (PINRC)	17 150€	1992	Oui
12	Katic (non créée) MONTENEGRO	Bénéfices économiques du développement durable et valeur potentielle des puits de carbone bleu dans la futur AMP de Katic	Centre Méditerranéen de Suivi Environnemental (MedCEM)	19 400 €	Non créée	Non
13	Zembra TUNISIE	Etude écologique de l'espèce protégée et d'intérêt méditerranéen <i>Patella ferruginea</i> dans le Parc National de l'Archipel de Zembra	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)	15 400 €	1973	Oui
14	Kas-Kekova TURQUIE	Développement d'une pêche de loisir responsable dans les Aires Marines Protégées turques, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova	Société de Recherche Sous-Marine (SAD)	20 000 €	1990	Oui
15	Iles Habibas ALGERIE	Implication des pêcheurs dans la gestion durable de la réserve marine des Iles Habibas	Commissariat National du Littoral (CNL)	9 029 €	2003	En cours d'élaboration
16	Telašćica ALGERIE	Telašćica à travers la visualisation de données	Institution Publique du Parc Naturel de Telašćica	16 000 €	2003	Oui

17	Maro-Cerro Gordo ESPAGNE	Surveillance et sensibilisation dans l'Aire Protégée de Maro-Cerro Gordo	Région Andalousie	17 680 €	2003	En cours d'élaboration
----	-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	-------------------	----------	------	------------------------

Légende couleur

	Administration régionale ou nationale en charge de la gestion d'un ensemble d'aires protégées
	Organisme dédié à la gestion de l'AMP
	ONG (en charge ou non de la gestion de l'AMP)

Source : Oréade-Brèche, MAPAMED

Les 17 petits projets financés étaient principalement axés autour de 5 thématiques d'intérêt: gestion durable du tourisme, renforcement des suivis écologiques, actions de communication et d'éducation à l'environnement, gestion durable de la pêche, concertation et médiation avec les parties prenantes.

Le tableau suivant présente les projets distribués selon les thématiques qu'ils abordent. La première ligne est la liste de toutes les thématiques éligibles aux APP. La première colonne du tableau reprend les projets en lien avec chaque thématique ; certains projets sont repris plusieurs fois lorsqu'ils abordaient plusieurs thématiques. La deuxième colonne est une lecture de la manière dont les thèmes ont été abordés dans ces projets. Pour le détail des projets, veuillez vous référer aux fiches présentées au chapitre 3.

Tableau 4: Projets par thématique et contribution aux thématiques

Mettre en place une gestion durable du tourisme	
(1) ALGERIE – Taza – Appui à la plongée sous-marine pour tendre vers une activité éco-touristique durable	Deux sentiers sous-marins ont été créés (Taza et Murter), avec un travail important, à Taza, de formation autour du sentier. A Taza, la plongée sous-marine est vue comme un atout pour le développement économique de la zone dans une approche de tourisme durable, et un vivier de partenaires pour les activités de suivi scientifique, voire de gestion de l'AMP. A Murter, la localisation du sentier et la présentation bilingue croate/anglais des panneaux visent clairement un public de touristes estivants. L'objet est bien, dans les deux cas, de fournir des produits de tourisme durable pour valoriser un site et sensibiliser les visiteurs au milieu sous-marin et ses menaces.
(7) CROATIE – Murter - Création d'un sentier sous-marin éducatif	
(14) TURQUIE – Kas-Kekova - Développement d'une pêche de loisir responsable dans les Aires Marines Protégées turques, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova	Le projet turc adresse la problématique de la pêche de loisir à l'échelle nationale (avec un pilote à Kas-Kekova), pour tenter d'en faire évoluer les pratiques vers des pratiques durables, respectueuses des milieux et habitats.
Renforcer les suivis écologiques et socioéconomiques	
(8) ESPAGNE – Medes - Suivi du statut de conservation d'espèces menacées	Les trois premiers projets relèvent de la même catégorie : étude écologique d'espèce ou de biotope menacé et/ou protégé . A Katic, le projet était axé sur la cartographie et la caractérisation de la Posidonie. A Zembra, le projet a porté sur la Patelle géante, et en Espagne, sur l'Anémone buissonnante et les colonies de Cladocore. Dans les trois cas, le projet a permis, a minima, d'établir ou de compléter un état de référence, qui devrait (au moins en théorie) être le début d'un suivi régulier. A Zembra, l'étude écologique a également permis de considérer la translocation de la Patelle à un autre site et à Katic, l'approche écologique a été complétée par une proposition de quantification de la séquestration de carbone, destinée à obtenir des arguments économiques envers les décideurs.
(12) MONTENEGRO – Katic – Bénéfices économiques du développement durable et valeur potentielle des puits de carbone bleu	
(13) TUNISIE – Zembra - Etude écologique de <i>Patella ferruginea</i>	
(10) ITALIE – Torre Guaceto - Suivi des pêcheries traditionnelles durables	Le suivi des pêcheries , fait dans le cadre du projet de Torre Guaceto, s'intègre dans une série longue de suivi de l'impact de la gestion sur les stocks de poissons ; il a permis de réaliser un travail plus important qu'en année normale, avec une caractérisation détaillée et une comparaison des stocks avec l'extérieur de l'AMP.
(2) FRANCE – Scandola - Développement d'outils pour l'étude des effets du changement climatique sur les peuplements côtiers	Enfin, le projet porté par Frioul est permis l'élaboration d'un guide méthodologique pour appuyer les suivis écologiques , par les gestionnaires des AMP, en palme masques tuba (protocoles applicables désormais à la Méditerranée).
(3) FRANCE – Iles du Frioul - Elaboration d'un guide méthodologique pour le suivi du milieu marin en apnée	Le projet de Scandola portait sur les outils et méthodes d'acquisition et l'analyse de séries longues de la température de l'eau de mer jusqu'à 40 mètres de profondeur afin d'étudier les effets du changement climatique.

Mettre en œuvre des actions de communication et d'éducation à l'environnement auprès des différents usagers des AMP et du grand public

(9) ITALIE – Torre del Cerrano - Développement d'une plateforme web pour mettre en réseau les gestionnaires, Secrétariat AdriaPAN

D'avantage qu'une thématique de projet, la **communication a été un outil mobilisé dans la plupart des projets** pour informer le public, assurer la signalétique des sites, valoriser les informations créées par le projet. Brochures, panneaux, livres, affiches, site web, etc. ont été créés, publiés et distribués en grand nombre.

(17) ESPAGNE - Maro-Cerro Gordo - Surveillance et sensibilisation dans l'Aire Protégée de Maro-Cerro Gordo

Cependant, la communication a été la thématique centrale du projet AdriaPAN dont l'objet était la création d'une plateforme web pour faciliter la communication et la collaboration entre gestionnaires d'AMP.

(6) CROATIE – Brijuni - Aménagement d'un centre d'interprétation

L'éducation à l'environnement a été un objectif central de plusieurs projets. Les publics sont soit les visiteurs des AMP, soit les enfants.

(7) CROATIE – Murter - Création d'un sentier sous-marin éducatif

Le site espagnol et les deux croates présentent des caractéristiques communes d'un important tourisme estival. Les approches ont toutefois été très différentes. A Maro-Cerro Gordo, des campagnes de sensibilisation des estivants ont été menées via des activités de kayak et plongée avec masque et tuba, afin de les sensibiliser au milieu qu'ils fréquentent. Il n'y a pas eu création d'outils particuliers et donc aucune pérennisation n'est possible, en revanche, les actions sont facilement répliquables.

(4) MAROC – Al Hoceima - Consolidation de l'éducation environnementale

Au contraire, dans les deux projets croates ont choisi un investissement dans des projets de long terme (sentier sous-marin à Murter, participation à l'équipement et animation d'un centre d'interprétation à Brijuni).

(11) LIBAN – Iles aux Palmiers - Renforcement de la communication et de l'éducation à l'environnement

Le projet d'Al Hoceima était davantage orienté vers l'éducation à l'environnement des scolaires avec un nombre de bénéficiaires particulièrement élevé et présente de très bons produits réutilisables.

(14) TURQUIE – Kas-Kekova - Développement d'une pêche de loisir responsable dans les Aires Marines Protégées turques, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova

Pour les Iles aux Palmiers, le projet a permis de créer des supports nouveaux (panneaux, documentation, etc.) pour ce site où il n'y avait rien en la matière, et constitue en cela une plus-value significative pour les visiteurs et les enseignants et chercheurs locaux.

Enfin, dans le projet de Kas-Kekova, pour la vulgarisation des principes de pêche durable, plusieurs supports ont été élaborés dont logos, slogan, images humoristiques, livre blanc. Etc.

Mettre en place une gestion durable de la pêche

(14) TURQUIE – Kas-Kekova - Développement d'une pêche de loisir responsable dans les Aires Marines Protégées turques, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova

Trois projets très différents peuvent être reliés à ce thème. Torre Guaceto porte sur le suivi des ressources pour évaluer les impacts de la gestion et les possibilités de faire évoluer les règles des pêches dans une aire protégée avec un zonage et de la pêche traditionnelle. Les deux autres portent sur la diffusion de bonnes pratiques de pêche : un travail de concertation nationale sur la pêche récréative dans le projet turque et au contraire, une approche très locale des pêcheurs traditionnels de la zone des îles Habibas en Algérie.

(10) ITALIE – Torre Guaceto - Suivi des pêcheries traditionnelles durables

(15) ALGERIE - Habibas - Implication des pêcheurs dans la gestion durable de la réserve

Mettre en place des outils techniques facilitant la gestion et le suivi de l'AMP

(5) CROATIE - Dugi Otok - Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord-Ouest de l'île de Dugi Otok

Malgré des manques importants en matière de gestion dans les AMP de MedPAN, seuls deux projets ont porté sur ce thème. Dans les deux projets croates, un SIG a été élaboré et permet de rassembler toutes les données géographiques pour faciliter la gestion des sites. Ceci constituait une première pour l'institution en charge et un changement dans la logique de gestion de la zone en faveur de la protection de l'environnement.

(16) CROATIE - Telašćica - Telašćica à travers la visualisation de donnée

Améliorer la surveillance en mer et l'application de la réglementation

(17) ESPAGNE - Maro-Cerro Gordo - Surveillance et sensibilisation dans l'Aire Protégée de Maro-Cerro Gordo

Un seul projet sur cette thématique pourtant centrale dans la gestion des AMP, dans lequel le gestionnaire s'est doté de petits équipements et a mené une campagne de surveillance plus importante afin de pouvoir dénoncer toutes les infractions constatées.

Elaborer des «business plan», mécanismes de financement innovants pour fournir des ressources financières aux AMP

(12) MONTENEGRO – Katic – Bénéfices économiques du développement durable et valeur potentielle des puits de carbone bleu

Aucune AMP n'a présenté de projet pour améliorer son financement. Les deux projets dans cette catégorie sont un peu hors normes.

(9) ITALIE – Torre del Cerrano - Développement d'une plateforme web pour mettre en réseau les gestionnaires, Secrétariat AdriaPAN

Le premier est un travail théorique sur la valorisation de l'herbier de posidonie de Katic sous forme de carbone bleu, mené au Monténégro où aucune AMP n'est créée à ce jour. Le but est d'appuyer le plaidoyer en faveur de la création de l'AMP de Katic.

Le projet de Torre del Cerrano, de développement du site internet du réseau AdriaPAN, visait l'amélioration du travail en réseau des gestionnaires d'AMP afin de faciliter le montage de projets inter-AMP, et renforcer la recherche de financement via les fonds internationaux.

Suivi et/ou adaptation à l'impact des changements climatiques.

(2) FRANCE - Scandola - Développement d'outils pour l'étude des effets du

Le changement climatique n'est pas non plus au cœur des projets. Toutefois, un projet particulièrement intéressant à l'échelle du réseau a été conduit en faveur de l'acquisition de séries

changement climatique sur les peuplements côtiers

longues et homogènes de températures de l'eau de mer jusqu'à la profondeur de 40 mètres, à l'échelle de la Méditerranée. Ces mesures doivent permettre de comprendre les impacts du changement climatique sur les peuplements côtiers en Méditerranée.

Mettre en place des démarches de concertation et de médiation avec les parties prenantes des AMP (tourisme, pêche, élus...)

(11) LIBAN – Iles aux Palmiers - Renforcement de la communication et de l'éducation à l'environnement

La concertation (comme la communication) est un outil au service de la planification ou de la gestion des AMP. Quatre projets ont travaillé dans une démarche de concertation avec l'objectif de faire évoluer des points de vue divergents vers une vision davantage commune et partagée. Les quatre projets ont toutefois utilisé cet outil à des fins variés du fait de contextes très différents.

(5) CROATIE - Dugi Otok - Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord Ouest de l'île de Dugi Otok

Dans le cas des Iles aux Palmiers, la concertation a permis d'établir un diagnostic partagé des attentes vis-à-vis de l'AMP et de les prioriser. Dans le cas de Dugi Otok, la concertation rassemblant administration, opérateurs économiques et habitants, a permis d'établir un dialogue nouveau et d'élaborer un plan d'actions partagé. Dans le cas de Kas-Kekova, c'est l'ensemble des parties prenantes de la pêche récréative à l'échelle nationale, qui sont entrées en dialogue pour la première fois. Enfin dans le cas de l'Algérie, le projet fut un modeste travail de discussion avec les pêcheurs du port de Bouzdar, face aux îles Habibas, sur les bonnes pratiques de pêche.

(14) TURQUIE – Kas-Kekova - Développement d'une pêche de loisir responsable dans les Aires Marines Protégées turques, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova

(15) ALGERIE - Habibas - Implication des pêcheurs dans la gestion durable de la réserve

Mettre en œuvre certaines phases de la planification de la gestion

(5) CROATIE - Dugi Otok - Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord Ouest de l'île de Dugi Otok

Le projet de Dugi Otok, avec l'élaboration du plan de gestion de la zone nord-ouest de l'AMP de Dugi Otok est un véritable projet de planification. Le plan de gestion fut élaboré dans un processus participatif qui permet un dialogue nouveau entre les autorités et les habitants et constitue véritablement une nouveauté dans la gestion de la zone, en faveur de la protection de l'environnement.

Si ce projet croate est le seul à déboucher sur un outil nouveau de planification, la plupart des petits projets peuvent également s'inscrire dans cette thématique, dans la mesure où les actions mises en œuvre participent en général à la mise en œuvre du plan de gestion (formel ou non) de l'AMP : SIG, suivis écologiques, éducation à l'environnement, information, etc.

Réaliser l'évaluation de la gestion

(10) ITALIE – Torre Guaceto - Suivi des pêcheries traditionnelles durables

Le suivi de l'état de la ressource halieutique dans et hors de l'AMP conduit dans le cadre du projet, a bien pour objectif d'évaluer les impacts des règles de gestion de l'AMP afin d'informer les pêcheurs de ces effets, mais aussi de faire évoluer les règles de pêche si besoin et si possible.

Améliorer le suivi des espèces invasives terrestres et marines

- aucun projet

2.3 Montant des petits projets

Tous bailleurs de fonds confondus, les APP ont dépensé 273 793 € (soit 91 % du budget prévu – 301 500€). Le tableau 5 ci-dessous indique le détail des décaissements par projet.

Tableau 5: Détail des décaissements par projet (€)

	Pays	Bénéficiaire	BUDGET PREVISIONNEL			EXECUTION					
			Montant total	MedPAN		Montant total exécuté	MedPAN		Cofinancement/autofinancement		
				Montant	% / total		Montant	% / total	Montant	Source	
APP 1	1	Algérie	Parc National de Taza-Jijel	50 000	20 000	40 %	54 286	20 000	37 %	34 312	Autofinancement, projet MedPAN Sud Ligue de sauvetage, secourisme et des activités subaquatiques de la wilaya de Jijel
	-	Croatie	Parc National de Mljet	37 500	15 000	40 %	0	0	-	0	-
	2	France	Parc Naturel Régional de Corse	56 000	20 000	36 %	56 177	20 000	36 %	36 177	Autofinancement, Projet ClimCares Fondation Total, AMP impliquées dans le projet
	3	France	Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Parc Maritime des îles du Frioul	63 900	15 000	23 %	63 972	15 000	23 %	48 972	Autofinancement, Région PACA, Agence française des Aires Marines Protégées
4	Maroc	Réseau des ONG de développement œuvrant dans le Parc National d'Al Hoceima (RODPAL)	34 860	8 160	23 %	29 449	8 160	28 %	21 289	Autofinancement, Fondation Biodiversité	
APP 2	5	Croatie	Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Zadar	32 490	18 000	55 %	32 728	18 000	55 %	14 728	Autofinancement
	6	Croatie	Institution Publique du Parc National de Brijuni	19 300	14 450	75 %	19 300	14 450	75 %	4 850	Autofinancement
	7	Croatie	Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin	31 353	19 835	63 %	27 730	16 212	58 %	11 518	UNDP/COAST, Ministère croate du tourisme
	8	Espagne	Gouvernement de la Catalogne	17 750	13 312	75 %	17 750	13 312	75 %	4 438	Autofinancement
	9	Italie	AMP de Torre del Cerrano	20 000	14 000	70 %	20 000	14 000	70 %	6 000	Autofinancement, Shoreline
	10	Italie	Consortium de gestion de Torre Guaceto	40 000	20 000	50 %	43 402	20 000	46 %	23 402	Autofinancement
	11	Liban	Réserve Naturelle des Iles aux Palmiers	24 700	17 150	69 %	25 000	17 150	69 %	7 850	Autofinancement
	12	Monténégro	Centre Méditerranéen de Suivi Environnemental (MedCEM)	25 900	19 400	75 %	25 914	19 400	75 %	6 514	Autofinancement
	13	Tunisie	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)	19 700	15 400	78 %	21 662	15 400	71 %	6 262	Autofinancement
	14	Turquie	Société de Recherche Sous-Marine (SAD)	78 881	20 000	25 %	89 818	20 000	22 %	69 818	Autofinancement, GEF/SGP
APP 3	15	Algérie	Commissariat National du Littoral (CNL)	17 350	13 012	75 %	12 039	9 029	75 %	3 010	Autofinancement
	16	Croatie	Institution Publique du Parc Naturel de Telašćica	23 300	16 000	69 %	25 461	16 000	63 %	9 461	Autofinancement
	17	Espagne	Région Andalousie	23 680	17 680	75 %	23 680	17 680	75 %	6 000	Autofinancement
TOTAL			616 664	296 399	48%	588 368	273 793	46%	314 601		

Source : Oréade-Brèche

Les données financières présentées pour les pays de l'UE et hors UE sont présentées ci-dessous dans le tableau 6. La subvention aux projets issus de pays hors UE est de 173 801 € (soit 86 % de l'enveloppe FFEM prévue – 201 500€). Pour les projets mis en œuvre dans des pays de l'UE, la subvention MedPAN (99 992 €) compte pour 100 % des 100 000 € prévus. Dans les deux régions, la part des subventions MedPAN aux coûts

totaux des projets est de moins de 50 % dans les deux cas (44 % dans les projets issus des pays UE et 48 % dans les autres).

Tableau 6: Décaissements EU et non EU (€)

	BUDGET PREVISIONNEL			EXECUTION			
	Montant total	MedPAN		Montant total exécuté	MedPAN		Cofinancement/ autofinancement
		Montant	% / total		Montant	% / total	
Ensemble des projets UE	221 330	99 992	45%	224 981	99 992	44%	124 989
Ensemble des projets non-UE	395 334	196 407	50%	363 387	173 801	48%	189 612

Source : Oréade-Brèche

2.4 Coûts de gestion, suivi, évaluation

La gestion des petits est relativement couteuse. Ceci était prévu au départ puisque le montage financier prévoyait 164 900 € de frais pour le lancement des appels à projets, leur suivi, l'évaluation et la capitalisation; soit 35 % du coût total du dispositif.

Plusieurs éléments ont pesé sur les frais de gestion :

- le petit volume des subventions individuelles induit mécaniquement un rapport coûts de gestion sur subvention important,
- le grand nombre de candidatures reçues a alourdi la phase de sélection,
- l'extension du second appel à projet et l'ajout d'un troisième ont augmenté le nombre de procédures,
- l'apprentissage nécessaire pour ce premier groupe d'APP (tant du côté des porteurs de projets auxquels le Secrétariat a dû apporter un appui à la rédaction des candidatures, que du Secrétariat MedPAN, notamment une grille de sélection complexe lors des premiers appels, etc.),
- la dissémination des projets dans dix pays, ce qui augmente le coût des visites pour le suivi et l'évaluation.

En dépit de ces éléments, les coûts ont été, au final, légèrement inférieurs à ce qui était prévu initialement, tant en valeur qu'en pourcentage (144 738€ et 34%). Voir le tableau 7.

Tableau 7: Coûts total et de gestion des petits projets pour MedPAN

REALISATION	
Gestion de l'APP par MedPAN (sélection, suivi, administratif et financier) – temps personnel	79 750 €
Suivi de l'APP par MedPAN – déplacement	4 128 €
Appui extérieur (lancement, et évaluation finale)	60 860 €
TOTAL GESTION	144 738 €
Mise en œuvre petits projets	273 793 €
TOTAL APP	418 531 €
Coût de gestion	34%

Source : MedPAN

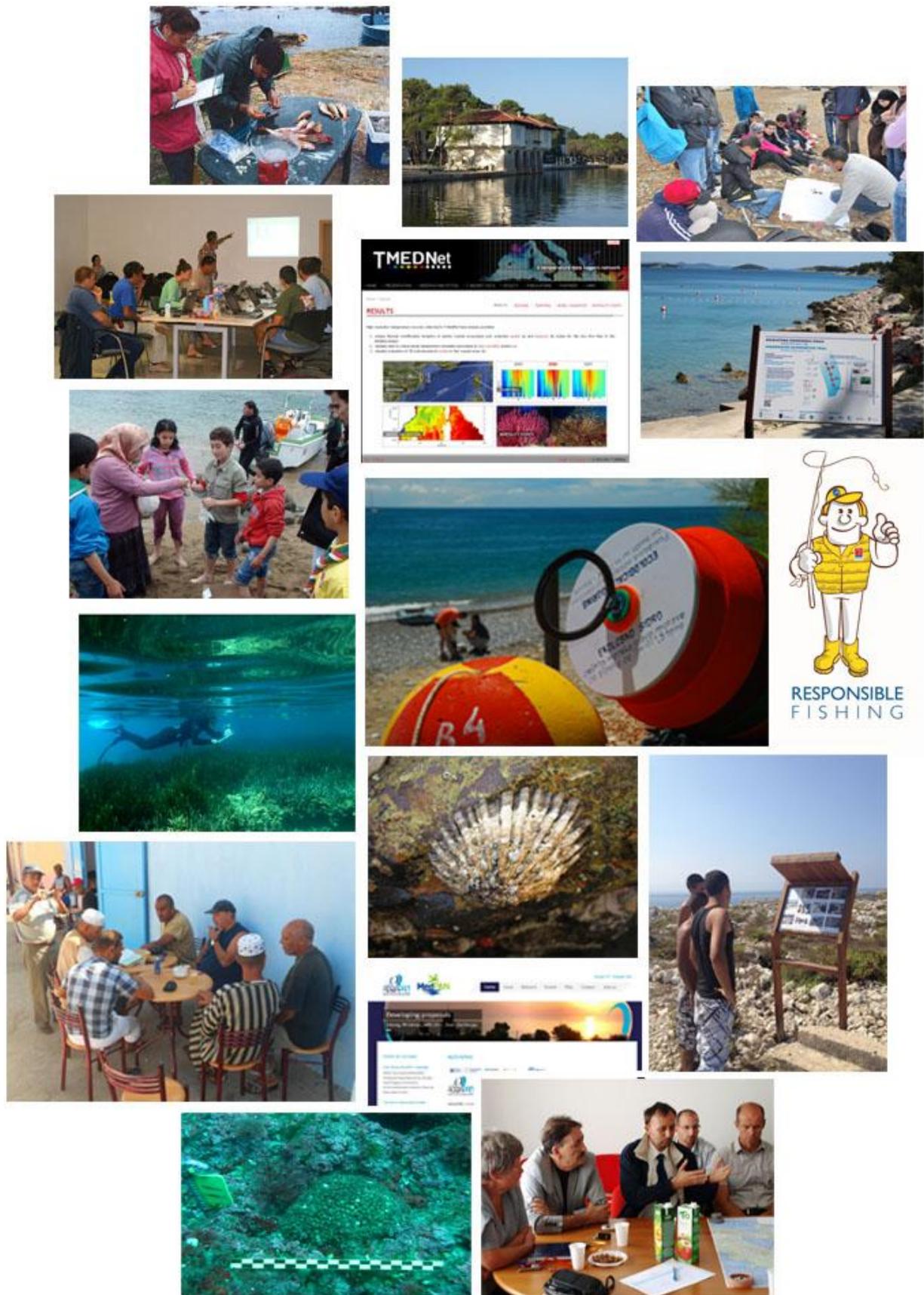
De plus, la gestion du dispositif a été de grande qualité tant pour la sélection des projets comme lors du suivi, ce qui a permis une bonne efficacité des actions et des projets, ainsi que des effets positifs indirects non attendus (en particulier le renforcement de l'appartenance au réseau, le renforcement de la communication, la formation à la gestion de projet, et la réussite de plusieurs projets à vocation régionale forte).

Ceci milite pour poursuivre les actions engagées dans les projets pour assurer un impact important des financements, et notamment la diffusion des résultats, l'animation des échanges entre les gestionnaires du réseau pour la réplication des bonnes pratiques et des résultats concrets, la valorisation des résultats de certains projets dans la base de données des protocoles en cours, le soutien aux projets à vocation régionale, etc.

Ceci amène également à se poser la question de comment concevoir le prochain APP pour, si possible, réduire ces coûts en faveur des projets eux-mêmes. Quelques pistes peuvent d'ores et déjà être envisagées : encourager des projets plus importants associant plusieurs AMP pour créer des effets de synergie et des économies d'échelle, simplifier certaines procédures, améliorer les formulaires de candidature et de suivi/évaluation pour limiter le temps de gestion de l'information, ne pas systématiser les visites de projet lors de l'évaluation finale, etc.

3 Fiches projets

Les projets sont présentés en détail ci-dessous selon un modèle commun qui permet de décrire les résultats de chaque projet, ainsi que de mettre en valeur les bonnes pratiques et les leçons apprises, les difficultés, les aspects répliquables et les suites à donner pour chacun d'eux.



1. Appui à la plongée sous-marine pour tendre vers une activité écotouristique durable - Parc National de Taza, ALGERIE

Budget : 54 286€

Durée : 18 mois

Le Parc National de Taza a pour objectif de mettre en œuvre une politique de tourisme durable dans le parc, valorisant ses espaces naturels terrestres et marins. Pour cela, il doit pouvoir s'appuyer sur des secteurs privés et associatifs dynamiques, véritables acteurs du développement touristique de la région.

Le projet porté par le Parc National devait permettre de préciser la stratégie de développement de l'éco-tourisme dans le parc et d'animer des actions dans le domaine de la plongée sous-marine, pour appuyer à la structuration du secteur privé et sensibiliser les plongeurs à l'importance de la conservation du milieu marin.

Résultats

Un projet foisonnant d'actions dont les principales sont les suivantes :

Stratégie de développement du tourisme durable

Une stratégie de développement du tourisme durable a été élaborée avec l'expertise d'un consultant (M. Philippe Robert, expert indépendant). Sur la base de l'identification des atouts naturels, culturels, économiques et structurels de la région, la stratégie propose une série d'activités terrestres et marines possibles qui s'adressent à un public local ou international, et qui pourraient être progressivement mises en place par le Parc National de Taza ou par des opérateurs privés dans les années à venir.

Sentier sous-marin : un travail complet de la théorie à la pratique

Sur la base d'un travail du Parc National de Taza et de Seaneo (société de conseils et services en environnement littoral et marin, en aquaculture et pêche) sur la faisabilité de mise en place de sentiers sous-marin, un sentier de quatre panneaux a été créé à Andreu, à l'est d'El Aouana, dans la partie marine du parc national de Taza. Il s'agit du premier sentier sous-marin du littoral algérien.

Deux formations à destination de plongeurs algériens (une trentaine de participants de tout le pays pour une formation organisée à Taza, et, pour un groupe plus restreint, un voyage en France au cours duquel les participants ont pu tester deux sentiers sous-marins, situés dans deux AMP du littoral méditerranéen), ont permis de transmettre un savoir-faire pour la gestion et la valorisation de ce sentier. Les participants se sont engagés, dans la convention signée avec le Parc National de Taza, à mettre en œuvre les acquis.

Concours de photographie sous-marine

Afin de mettre en valeur des pratiques de plongée cohérentes avec la protection de la vie marine, le Parc a organisé, en partenariat avec la Ligue Nationale de Plongée, le 2^{ème} concours de photo sous-marine de la corniche jijelienne. Cet événement devrait être organisé directement par Ligue dans le futur.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Le Parc de Taza est doté d'une stratégie de développement du tourisme durable.
- Le premier sentier sous-marin d'Algérie est créé.
- 18 personnes formées à la gestion de sentier sous-marin.
- Le concours national de photo sous-marine 2012 a été organisé.
- Une convention de partenariat entre le Parc et un club de plongée local est signée pour le suivi scientifique et la gestion du sentier sous-marin.
- Des campagnes de sensibilisation et de nettoyage ont été organisées avec des jeunes et des familles.
- Evolution de la réglementation nationale, avec l'ajout des sentiers sous marins, qui devrait à l'avenir faciliter leur développement sur d'autres sites.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Faire appel à une expertise externe pour la stratégie de tourisme durable et pour la gestion des sentiers sous-marins. Bonne formation à la gestion des sentiers sous-marins avec des visites de sites.
- Partenariat public/privé : le Parc se positionne en partenaire des opérateurs privés (clubs de plongée locaux, ligue nationale de plongée) pour initier, former, fournir des outils de développement à ces partenaires (sentier sous-marin, formation, concours de photographie, etc.) pour aider à la dynamisation du secteur associatif.
- Lors du concours de photographies sous-marines, plusieurs présentations ont été faites par des universitaires algériens et experts français, sur les thèmes de la biodiversité marine, des espèces invasives, du patrimoine marin du Parc, des sentiers sous-marins, etc.
- Pour éviter les dégradations, les panneaux du sentier sous-marin sont amovibles et mis en place à l'occasion des sorties organisées par les clubs de plongée. Ceci en alourdit la gestion mais augmente la durabilité des équipements.

Difficultés

- Le processus de conscientisation des opérateurs locaux est à ses débuts, et les clubs et la Ligue Nationale de Plongée sont encore insuffisamment formés et expérimentés pour gérer de façon autonome des événements comme le concours de photographie sous-marine ou pour la gestion et valorisation du sentier sous-marin, mais des progrès notables ont été obtenus.

Recommandations pour la suite

- Renouveler l'organisation du concours photo sous-marine pour en faire un événement annuel.
- Continuer à accompagner les clubs locaux vers une gestion et une valorisation autonome du sentier sous-marin.
- Conduire les campagnes de suivi scientifique pour lesquelles des conventions ont été signées avec les clubs de plongée et valoriser les résultats de ces campagnes pour connaître le milieu, suivre les effets de la protection ou non protection du site.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'écotourisme.

Aspects répliquables

- Le Parc de Taza et les personnes formées lors du projet peuvent assurer l'appui à la création de sentiers sous-marins dans différents endroits de la côte algérienne.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Nadia Ramdane, Parc National de Taza, Algérie ramdane_nadia@yahoo.fr



Crédits photos : © Park National de Tazan

2. Développement d'outils pour l'étude des effets du changement climatique sur les peuplements côtiers - Parc Naturel Régional de Corse / Réserve Naturelle de Scandola, FRANCE

Budget : 56 177 €

Durée : 15 mois

Le projet s'inscrit dans un partenariat entre laboratoires de recherche et gestionnaires d'AMP, afin de constituer un observatoire des effets du changement climatique sur les peuplements côtiers. Pour suivre les conséquences du changement climatique, l'acquisition de séries longues et régulières de température de la mer à la surface et en profondeur est une nécessité. Afin d'améliorer les conditions de succès d'acquisition et de stockage de ces données de température, le projet a prévu de mettre à disposition des gestionnaires d'AMP des outils et des protocoles simples de mesure et de mutualiser les efforts d'analyse des résultats.

Ce projet, à vocation finale méditerranéenne, concernait six AMP (Réserve Naturelle de Scandola, Parc Naturel du Cap de Creus, Parc Naturel de Montgrí, des Iles Medes et de Baix Ter, Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, Parc Marin de la Côte Bleue et Parc National de Port-Cros).

Résultats

L'équipe de Scandola, accompagnée de l'Institut de Ciències del Mar de Barcelone, a développé T-Mednet, une interface web permettant aux gestionnaires d'AMP de suivre les conséquences du changement climatique par des enregistrements et l'analyse de séries longues de température de l'eau de mer sur une profondeur de 40 mètres.

Le projet s'inscrit dans la continuité d'efforts, déjà soutenus par plusieurs partenariats et a permis de franchir une étape supplémentaire.

Tout d'abord, une base de données rassemblant les mesures de température déjà existantes sur le pourtour méditerranéen (23 séries) a été créée. Elle est rattachée à une interface web, développée dans le cadre du projet, qui permet l'archivage de ces données et des analyses automatiques.

Les mesures de température sont faites par des thermographes placés à différentes profondeurs : tous les 5 mètres de la surface à 40 mètres. Les utilisateurs relèvent les thermographes environ deux fois par an et font remonter les fichiers bruts directement dans l'interface web. L'analyse automatique des données permet un retour d'informations rapide, sur les conditions de température pour chaque site ou sur la comparaison de plusieurs sites (sous forme de figures et de rapports d'analyse).

Le site web est, en outre, doté de différents tutoriels pour l'installation des thermographes, la gestion des données, l'analyse des résultats, afin de permettre à tous de mettre en place des mesures.

En octobre 2012, une formation sur T-Mednet avec la participation de 18 gestionnaires et chercheurs venus de Croatie, d'Espagne, de France, d'Italie et de Tunisie fut assurée par l'équipe du projet. Outre le partage d'informations sur le phénomène du changement climatique en Méditerranée, l'acquisition des informations sur des indicateurs biologiques du changement climatique, comme le suivi de gorgones, complément indispensable pour suivre les effets du changement climatique, ont été discutés.

Ainsi, le résultat visé est la création d'un observatoire pour la détection du réchauffement des habitats marins côtiers, des effets sur les peuplements, la validation de modèles hydrodynamiques, qui pourront apporter des informations aux échelles locales, pertinentes pour la gestion des AMP.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Un site web avec base de données, analyse automatique des données, sorties graphiques, blogs et tutoriels : www.t-mednet.org
- 18 gestionnaires et chercheurs formés
- 34 thermographes acquis pour l'installation de 6 nouveaux points de suivi

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Mettre à disposition de tout gestionnaire un protocole de mesure des températures et des outils d'analyse et sorties graphiques automatisées pour construire une connaissance précise sur l'évolution des températures de l'eau.
- Formations concrètes avec démonstrations et pratiques sur le terrain.
- Tutoriels en ligne sur le site web

Difficultés

- Il n'a pas été possible d'installer les thermographes dans les nouveaux sites dans le temps du projet.
- La couverture du réseau de mesures sur les rives sud et est de la Méditerranée (où les candidatures sont moins importantes qu'au nord) est insuffisante.
- Le projet était géré par le Parc Régional de Corse alors que les équipes étaient basées à l'Institut de Ciències del Mar de Barcelone, ce qui a causé des retards de gestion, du fait des procédures administratives du Parc Régional.

Recommandation pour la suite

- Le réseau a besoin de ressources pour assurer la poursuite du travail : traiter les données reçues, appui technique aux gestionnaires, étendre les sites et animer la base de données. La prise en charge de ce réseau relève de la compétence et de la responsabilité d'organisations œuvrant à l'échelle méditerranéenne ou au-delà. Il y a donc un travail urgent pour rechercher le partenaire ou le regroupement de partenaires, à vocation régionale, pour porter ce réseau avec un souci de stabilité dans le temps et une logique de développement géographique et, par la suite, thématique (suivi pH, etc.).

Aspect répliquable

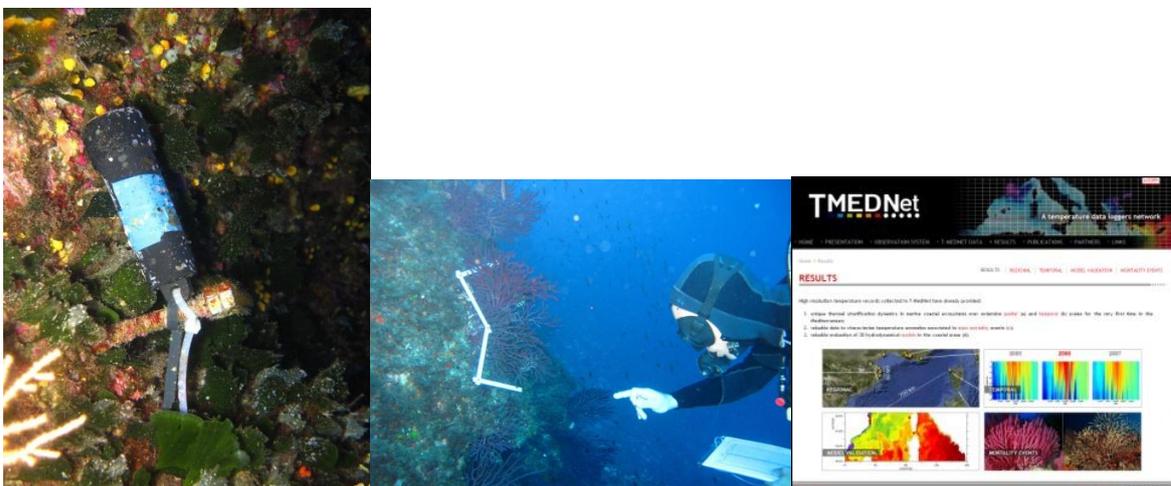
- Le projet a fourni un protocole de suivi de température à répliquer dans le maximum de sites possibles, et en particulier sur les rives sud et est de la Méditerranée, où les points de mesure sont insuffisants.
- Une formation sur le thème du changement climatique sera organisée par l'Association MedPAN en avril 2014. Cette formation, à destination des gestionnaires, présentera le travail accompli par le projet T-Mednet, notamment avec des démonstrations sur le terrain, afin que l'initiative puisse être répliquée dans encore davantage de site.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Jean-Marie Dominici, Réserve Naturelle de Scandola, France : pnr.scandola-jm@wanadoo.fr

M. Joaquim Garrabou, Institut de Ciències del Mar, Espagne : garrabou@icm.csic.es



Crédits photos : ©J. Payrot / Réserve marine de Cerbères Banyuls

3. Guide méthodologique pour le suivi du milieu marin en palmes-masque-tuba - Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence Alpes Côtes d'Azur - Parc maritime des îles du Frioul, FRANCE⁸

Budget total : 63 972 €

Durée : 18 mois

Le suivi du milieu marin est au cœur des activités des AMP. Souvent délégué à des équipes scientifiques externes, il pourrait être davantage pris en charge par le gestionnaire d'aire marine protégée qui est l'opérateur idéal pour la mise en œuvre de suivis à long terme. Pour cela, ces suivis se doivent d'être simples, efficaces et validés scientifiquement. Alors qu'ils peuvent couvrir un grand nombre de thématique, à frais limités, les suivis en palmes, masque et tuba (PMT) sont relativement peu utilisés par les gestionnaires, et très peu de protocoles existent en la matière, même chez les scientifiques. L'équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a défini, testé et formalisé sous forme de protocoles des méthodes de suivi naturaliste en apnée.

Résultats

Un premier travail de recherche bibliographique a permis de repérer quels pourraient être les sujets d'étude pertinents pour les suivis en PMT, notamment inspirés des suivis fait en scaphandre.

Ces idées ont été discutées avec des gestionnaires et des scientifiques de la façade méditerranéenne. Le partage et l'échange d'expérience et de techniques ont été au cœur du projet, en particulier au niveau de la sous-région (flanc méditerranéen de la côte française en particulier), mais également avec les gestionnaires du reste de la Méditerranée (Adriatique, Algérie).

Des campagnes de test des protocoles ont ensuite été organisées : près de 300 heures de plongée PMT, impliquant quatre personnes. Cette étape a permis d'exclure certains protocoles et de valider et préciser les autres. Les protocoles ainsi améliorés ont été à nouveau présentés aux partenaires.

Enfin, les protocoles retenus ont été rédigés sous forme de fiches détaillées. Ce travail de formalisation a demandé ensuite un effort très important afin de produire des documents clairs, précis et opérationnels. L'ensemble des fiches est rassemblé en un guide méthodologique disponible à tout gestionnaire d'AMP, à travers le réseau MedPAN notamment.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Sept fiches protocoles détaillées : Développez votre culture naturaliste, Comptage visuel des poissons, Recrutement du genre *Diplodus spp.* sur les côtes rocheuses, Cartographie et évaluation de la vitalité de bioconcrétionnement, La grande nacre, L'herbier à *Posidonia oceanica*, l'oursin comestible, *Paracentrotus lividus*
- 5 autres méthodes en PMT moins détaillées: Représentation cartographique de l'abondance d'algues et d'invertébrés du médiolittoral et de l'infra-littoral superficiel, Observation de l'impact des usagers le long d'un sentier sous-marin, Prélèvement de matériel biologique ou de sédiment, Le recensement de macro-déchets présents sur le fond, Les espèces non indigènes, détection et inventaire

⁸ Intégré au Parc National des Calanques, France depuis 2013

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Le processus d'élaboration et de test des protocoles a été consultatif à un niveau Méditerranéen avec divers parties intéressées (scientifiques et gestionnaires).
- Il existe des moyens d'assurer à faible coût et avec du matériel simple et des techniques accessibles à toute AMP, le suivi d'indicateurs écologiques pertinents pour l'évaluation de l'état du milieu et de l'efficacité des actions de gestion.

Difficultés

- Montage des cofinancements difficile.
- Projet ambitieux et période de réalisation trop courte pour permettre de tester à la bonne saison certains des protocoles modifiés suite aux premiers retours.
- Sous-estimation du temps de validation par les scientifiques et du travail de finalisation des fiches.
- Trouver une présentation univoque, exhaustive et simple des protocoles pour faciliter et rendre efficace leur utilisation

Recommandations pour la suite

- D'autres partenaires de MedPAN ont trouvé les résultats intéressants et les valorisent déjà par le biais de formation : une formation à ces techniques a en effet eu lieu à Oran, Algérie, en juin 2013, dans le cadre de l'Initiative PIM. D'autres formations pratiques pourraient être organisées à la demande des gestionnaires, pour former les équipes, et/ou des formations de formateurs.
- Les modalités de fonctionnement pour la mise à jour des fiches, les échanges sur les protocoles, l'intégration de nouveaux protocoles, etc. restent également à définir.

Aspect répliquable

- Le guide pratique incluant les 7 fiches protocoles sera diffusé en français et en anglais au sein du réseau MedPAN afin d'améliorer les capacités des gestionnaires qui s'en saisiront et assurer, en interne et à frais réduits, le suivi écologique des zones en gestion.
- Le guide doit évoluer avec les retours d'expérience pour améliorer les fiches initiales et avec la rédaction de fiches additionnelles.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Mathieu Imbert, Parc National des Calanques, France : mathieu.imbert@calanques-parcnational.fr



Crédits photos : ©M.Imbert / Parc National des Calanques

4. Consolidation de l'éducation environnementale marine et côtière dans le Parc National d'Al-Hoceima - RODPAL / Réseau des ONG de Développement du Parc National d'Al Hoceima, MAROC

Budget : 29 449 €

Durée : 14 mois

RODPAL, principal opérateur de ce projet, est le Réseau des ONG de Développement du Parc National d'Al Hoceima (PNAH). Ce réseau rassemble un douzaine d'associations d'éducation à l'environnement ou de développement. Le présent projet donne continuité et consolide le programme d'éducation et de sensibilisation environnementale marine et côtière, dans le PNAH, qui a débuté au niveau terrestre au courant de l'année 2009-2010 et qui a abouti à la mise en marche du Centre d'Education et d'Interprétation du PNAH. Le projet a permis d'enrichir le processus de sensibilisation sur la thématique marine et la bibliothèque des supports et instruments pédagogiques du centre d'éducation du PNAH, animé par le réseau RODPAL.

Résultats

Ce projet a vu la réalisation de multiples activités ayant touché un grand nombre de personnes. Le travail (dont une partie bénévole) fut, en effet, particulièrement important et de qualité.

Un guide de la faune et la flore littorales de PNAH a été conçu et édité. Il vient compléter une mallette pédagogique déjà fournie (jeux divers, supports pédagogiques, affiches, etc.) qui est distribuée aux enseignants de la région.

Une exposition itinérante de 24 posters de grandes dimensions sur le PNAH et présentant, en photo, les richesses écologiques et culturelles de la zone a été créée. En 2013, elle a été exposée dans 15 lieux différents.

Trois circuits de sorties éducatives, différenciés selon le public (élèves du primaire, élèves du secondaire et grand public), ont été créés. Plus de 1 000 personnes ont participé à ces sorties, animées par les bénévoles du réseau RODPAL.

Une autre activité fut la création d'une pièce de théâtre militant pour la protection de la mer sur un scénario original. La pièce a été montée par des collégiens, et présentée huit fois, suscitant prise de conscience et débats.

Enfin, un concours interscolaire sur le thème de l'environnement fut organisé : concours de dessin et de poèmes. 331 participants et 22 lauréats se sont vu récompensés par un voyage dans la région de Chaouen, Tétouan et Tanger.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Un guide de la faune et la flore marines de PNAH
- Une exposition itinérante de 24 posters, présentée dans 15 lieux
- Trois circuits de sorties éducatives créés et 1 000 participants
- Une pièce de théâtre originale écrite, montée avec des collégiens et 8 représentations
- Un concours scolaire avec plus de 300 participants

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Pour assurer le bon déroulement du projet, RODPAL a désigné un comité de suivi composé de six membres plus un coordinateur de projet.
- Les actions ont été conduites par les membres de l'association, pour nombre d'entre eux enseignants de métier.
- Le guide sur la faune et la flore est intégré à une mallette pédagogique très riche, et devrait donc avoir davantage d'impact que s'il était distribué seul.
- Un impact démultiplié par le travail des bénévoles, professionnels de leur secteur d'intervention (théâtre, pédagogie, environnement, etc.).

Difficultés

- La préparation de la pièce de théâtre a été faite deux fois avec deux groupes de jeunes différents, car la première fois, l'activité a démarré trop tard dans l'année pour pouvoir être présentée en fin d'année scolaire.
- Les conventions de partenariat avec la Délégation de l'Education Nationale et la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification ne sont toujours pas signées.

Recommandations pour la suite

- Il serait intéressant de proposer aux enfants des actions les pieds dans l'eau, voire des sorties avec masques et tubas.
- Développer des partenariats avec d'autres AMP qui ont aussi des actions d'éducation à l'environnement relatives au milieu marin et côtier (Brijuni en Croatie, Miramare en Italie, Taza en Algérie avec les sentiers sous-marins, etc...) pour échanger sur les pratiques

Aspects répliquables

RODPAL a développé de nombreux supports pédagogiques dont les gestionnaires d'AMP pourraient s'inspirer (mallettes pédagogiques, pièce de théâtre, circuits de visites, exposition itinérante...). L'ensemble de ces documents est en arabe, mais peut être traduit ou utilisé par les autres pays arabes.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Hakim Messaoudi, RODPAL, Maroc : rodpal_parc@yahoo.fr



Crédits Photos: ©Rodpal, © M.Mabari / MedPAN

5. Gestion adaptative de l'aire marine de la partie Nord-Ouest de l'île de Dugi Otok - Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Zadar, CROATIE

Budget : 32 728 €

Durée : 12 mois

Les Aires Protégées de la région de Zadar, gérées par une Institution Publique, sont très nombreuses. Bien que ces Aires Protégées disposent d'un classement officiel (paysage remarquable ou Natura 2000), la gestion de ces sites reste insuffisante, et se trouve principalement orientée vers la valorisation touristique des lieux. Le projet a permis de travailler sur la planification de la gestion de la zone nord-ouest de l'île de Dugi Otok afin d'améliorer sa protection et sa conservation.

Résultats

Le projet, porté par l'Institution Publique pour la gestion des Aires Protégées de la région de Zadar, distingue deux volets. Le premier a permis d'élaborer, par un processus participatif, le plan de gestion de la zone nord-ouest de l'AMP Dugi-Otok. Le deuxième a permis de mettre en place un outil SIG pour aider à la gestion de cette zone.

Premier volet : Le projet a permis d'élaborer le plan de gestion de la zone nord-ouest de l'AMP de Dugi Otok, au cours d'un processus participatif, animé par Vladislav Mihelcic (gestionnaire du Parc Nationale des Kornati, en Croatie). Au cours de trois ateliers auxquels ont participé les habitants locaux, les opérateurs touristiques de la zone (durant deux ateliers) et les autorités locales (un atelier), le diagnostic sur les enjeux de gestion de la zone et les solutions à mettre en œuvre ont été discutés. Il en est ressorti un plan de gestion sur 10 ans, structuré autour de cinq objectifs de gestion prioritaires :

1. Conserver la valeur naturelle de la zone dans un état favorable
2. Conserver les valeurs culturelles de la zone
3. Service et matériel touristiques appropriés (écotourisme)
4. Maintenir la propreté de la zone
5. Efficacité de l'Institution Publique

Le plan de gestion a été approuvé par les Autorités nationales après la fin du projet. Le processus a, en outre, permis d'établir un dialogue entre la population locale et l'Institution Publique gestionnaire, dont les relations sont très conflictuelles à l'ordinaire. Il a également permis de progresser au sein de l'autorité de gestion sur la prise de conscience de son rôle comme garante de la politique de conservation et de protection des ressources dans les aires protégées.

Deuxième volet : Un SIG a été structuré pour servir les besoins de gestion de la zone nord-ouest de Dugi Otok par l'Institution Publique. Le matériel nécessaire (ordinateurs et logiciel) a également été acquis dans le cadre du projet et deux personnes ont été formées à l'utilisation de ce matériel.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- La zone nord-ouest de l'AMP de Dugi Otok dispose d'un plan de gestion.
- L'Institution Publique dispose du matériel et des compétences pour l'utilisation d'un SIG.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Faire appel à un consultant national, spécialiste de la gestion d'aires protégées pour animer le processus de concertation
- Adopter une démarche de concertation impliquant toutes les parties prenantes, avec une co-construction du diagnostic et des solutions de gestion à mettre en place
- Les acteurs locaux sont en attente d'une gestion des aires protégées qui intègre tous les aspects (tourisme, environnement, gestion des déchets, etc.)
- Utiliser les outils techniques actuels (SIG) afin de soutenir la gestion de la zone

Difficultés

- Inexpérience dans la concertation et l'élaboration d'un plan de gestion de l'ensemble des opérateurs (parties prenantes locales et Institution Publique), en partie dépassée par l'intervention d'un consultant, mais qui peut rester une difficulté pour la mise en œuvre du plan de gestion élaboré.
- La gestion du site intégrant des objectifs environnementaux est/sera une nouveauté par rapport à la gestion touristique de la zone faite jusqu'à présent
- Manque critique de personnel à l'Institution Publique pour assurer une gestion des sites
- Délais des procédures administratives (à l'heure de la rédaction de ce document, le plan de gestion n'avait pas été approuvé par le Ministère de l'Environnement)

Recommandation pour la suite

- Elaboration des Plans de gestion pour les autres sites Natura 2000 de Dugi Otok.

Aspect répliquable

- L'expérience de concertation et d'élaboration du plan de gestion pourrait être partagée avec d'autres sites.
- Un travail sur l'harmonisation des GIS à l'échelle nationale ou la formalisation d'un protocole commun pourrait être entrepris pour une meilleure efficacité dans la mise en place des futur GIS et pour faciliter la comparaison des résultats entre site.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Morana Bacic, Institution Publique Natura Jadera, Croatie : morana.bacic@natura-jadera.com



Crédits photos : © Natura Jadera

6. Centre d'éducation et d'information à l'environnement "Boathouse" de Brijuni - Institution Publique du Parc National de Brijuni, CROATIE

Budget : 19 300 €

Durée : 8 mois

Le Parc National de Brijuni accueille un grand nombre de visiteurs chaque année et propose diverses visites culturelles ou de loisirs (zoo, musée, sites archéologique, etc.). Mais, jusqu'à présent, très peu de visites portaient sur les enjeux environnementaux. Les gestionnaires sont en train de mettre en place le premier centre d'éducation et d'information à l'environnement de l'île de Brijuni. Dans ce cadre, le projet a permis l'acquisition d'équipements pour le centre et la conception et la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques à destination du public scolaire.

Résultats

Le futur centre d'éducation à l'environnement est situé dans un bâtiment ancien, sur pilotis, appelé « Boat House », proche du débarcadère de Brijuni. Ce bâtiment a été rénové en 2012 et doit à présent être aménagé pour accueillir le public.

Concernant l'équipement du centre d'accueil, le projet a permis l'achat de deux caméras sous-marines, installées dans les anciens garages à bateaux, sous le bâtiment. Ces caméras reliées à deux écrans, achetés également dans le cadre du projet, permettent de voir depuis les salles du centre ce qui se passe sous l'eau. Cette installation est partie prenante des expositions permanentes qui devraient être installées par le Parc en 2014.

La mise en place d'ateliers pédagogiques reste néanmoins l'action majeure du projet. Par le passé, il existait peu de sensibilisation à l'environnement du public scolaire, mis à part lors d'événements ponctuels tel que la Journée Internationale de la Biodiversité.

Le projet a permis d'initier cette activité sur Brijuni. Cinq programmes éducatifs à destination des enfants de primaires et maternelles ont été développés : les traces des dinosaures, le trait de côte et les impacts de la marée, les plantes de Méditerranée, la production et les usages de l'olive et enfin le littoral et le méso-littoral. Plusieurs sessions d'ateliers ont été organisées durant le projet. La préparation et l'organisation des ateliers pédagogiques ont été réalisées par une éducatrice, dont le poste a été financé par le projet durant les six premiers mois. A la fin du projet, le Parc a intégré cette personne dans son personnel permanent.

Pour l'animation des ateliers, du petit matériel pédagogique a été acquis : microscopes et microscopes stéréoscopiques, bathyscopes, mallette d'analyse de l'eau, jumelles, porte diapo, etc.

Le Parc National de Brijuni peut à présent proposer ce type d'activités aux écoles environnantes mais aussi aux autres écoles du pays et à celles des pays voisins.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Les premiers ateliers d'éducation à l'environnement proposés à Brijuni : 5 ateliers à destination des primaires et maternelles (conception et matériel).
- Des caméras sous-marines installées dans le futur centre d'éducation à l'environnement, reliées à des écrans dans les salles d'exposition.
- Le recrutement par le parc de Brijuni d'une éducatrice à l'environnement pour développer ces activités.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Utilisation par l'éducatrice d'un livre pédagogique édité par l'AMP de Miramare et traduit en croate par l'ONG Sunce.
- Le projet est utilisé comme un pilote pour démontrer au Conseil d'Administration du Parc l'intérêt de créer des actions d'éducation à l'environnement.
- Intégration permanente au sein du personnel du Parc de l'éducatrice embauchée dans le cadre du projet.
- Compréhension de la gestion de financements externes par le personnel de Brijuni.
- Compréhension de l'utilité de tester une idée pilote avec un petit financement avant de proposer sa pérennisation et/ou son amplification aux instances dirigeantes du Parc.

Difficultés

- Aucune prévision des dépenses concernant l'impression de brochures et de notes d'information pour promouvoir le projet. Élément à prendre en compte dans les futurs projets et programmes.

Recommandations pour la suite

- Les ateliers doivent être améliorés suite aux premières expériences ; leur contenu doit être formalisé dans une fiche pédagogique pour pouvoir être transmise si besoin, et ils doivent être diversifiés (en thématiques), notamment pour pouvoir accueillir des enfants plus grands.
- Une mallette pédagogique pour l'enseignant pourrait être développée pour préparer ou poursuivre en classe les ateliers.
- Création d'un programme d'activités sur plusieurs jours pour pouvoir accueillir des « classes bleues ».
- En ce qui concerne le public estival, une étude des attentes du public pourrait aider les gestionnaires du Parc à mieux connaître les attentes des touristes concernant la forme que pourrait prendre ces ateliers pédagogiques (durée, à l'intérieur/à l'extérieur, uniquement pour les enfants, coordination avec les jours de visites, etc.), notamment pour compléter les visites du « Boat House » quand celui-ci ouvrira en 2014.

Aspects répliquables

- Brijuni développe divers supports pédagogiques dont d'autres gestionnaires d'AMP pourraient s'inspirer (ateliers, caméra sous-marine et installation de visionnage).

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Sandro Dujmovic, Parc National de Brijuni, Croatie : s.dujmovic@brijuni.hr

Mme Moira Bursic, Parc National de Brijuni, Croatie : m.bursic@brijuni.hr



Crédits photos : © Parc National de Brijuni

7. Création d'un sentier sous-marin éducatif dans le chenal de Murter - Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin, CROATIE

Budget : 27 730 €

Durée : 13 mois

Le projet a permis la création du premier sentier sous-marin de Croatie, dans le chenal de Murter (île de Murter). Au cœur d'une zone très touristique, dans ce futur site Natura 2000, l'installation d'un sentier sous-marin est un élément de promotion des aires marines protégées auprès des visiteurs ainsi que des autorités locales.

Résultats

L'Institution Publique a décidé de mettre en place le premier sentier sous-marin du pays. Situé près de la ville touristique de Tisno, et installé en mai 2013, il a été ouvert officiellement au public début du mois de juillet 2013.

Le processus de mise en place du sentier sous-marin, présenté aux autorités locales et aux opérateurs du tourisme comme un produit touristique innovant, a permis d'informer et de sensibiliser ces autorités et opérateurs privés sur le statut protégé du chenal de Murter, à sa prochaine désignation comme site Natura 2000 et aux obligations en termes de gestion et contrôle qui en découlent. Le projet a donc largement contribué à renforcer le dialogue entre l'Institution Publique et ces parties prenantes.

La réflexion sur la localisation et le contenu du sentier a été menée avec l'appui de deux experts (Prof. Ante Žuljević, Institut d'Océanographie et des Pêches et M. Philippe Robert, consultant indépendant). Le sentier sous-marin a été placé volontairement proche d'une plage de forte affluence, pour assurer sa visibilité et renforcer son impact en matière de sensibilisation du grand public.

Le sentier est formé de sept stations, balisées par une bouée ancrée dans le sol à une profondeur de 3 à 5m. Les bouées sont munies de mains courantes et sont équipées de panneaux immergés comportant des informations sur la faune marine de la région. Les panneaux d'informations sont traduits en croate et en anglais. Ils portent sur : les échinodermes, les éponges et les cnidaires, les gastéropodes et les bivalves, les algues, les poissons, les plantes aquatiques, et les impacts humains.

Le sentier est accessible en apnée ou en bouteille et peut être effectué de manière individuelle ou accompagnée par un centre de plongée local.

L'ouverture de ce sentier fut largement publicisée, au travers de la presse, au cours d'une conférence dédiée aux opérateurs touristiques de la zone et par la distribution de flyers.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Le premier sentier sous-marin de Croatie, bilingue croate/anglais
- Un dialogue instauré avec les autorités locales et les professionnels du tourisme
- L'institution publique dispose du matériel et des compétences

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Valoriser les échanges d'expertise, guide, formations et ateliers MedPAN sur les sentiers sous-marins.
- Faire appel à un consultant externe, avec une grande expérience des sentiers sous-marins, a permis au projet d'aboutir.
- Faire appel à un centre de plongée proche du sentier sous-marin pour nettoyer le parcours et organiser les visites en 2013.
- Des échanges d'expérience entre AMP du pays sur le sentier sous-marin.
- Traduire les panneaux en anglais, afin d'attirer un public étranger sur le sentier.
- Acquisition de savoir-faire pour la mise en place de ces sentiers sous-marins : matériaux appropriés pour la fabrication des panneaux (pas d'entreprises spécialisées en Croatie) et méthode la plus appropriée pour attacher les bouées selon le fond marin.
- Excellente coopération, entre la municipalité de Tisno, l'office de tourisme et les clubs de plongée, qui améliorera la gestion du chenal de Murter.

Difficultés

- Pour la communication vis-à-vis des opérateurs touristiques, difficulté d'obtenir une liste fiable et à jour des agences locales de tourisme et de plongée.
- Difficulté d'atteindre les touristes étrangers organisant leur séjour depuis leurs pays de résidence.

Recommandations pour la suite

- Organiser un retour sur expérience avec les visiteurs pour améliorer la qualité du sentier.
- Améliorer l'attractivité de l'excursion avec des flyers plus explicites: ajout de photos attractives, révision de la carte schématique pour mieux visualiser la localisation du sentier.

Aspects répliquables

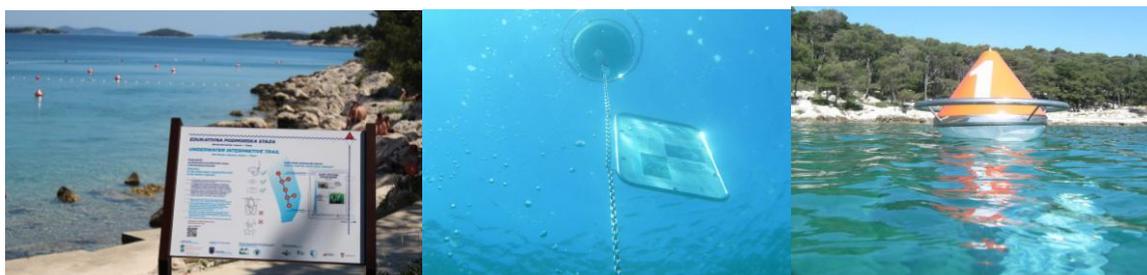
- Possibilité de créer d'autres sentiers sur d'autres sites avec des thématiques différentes.
- Echange d'expertise désormais possible pour tout le littoral Croate sur les sentiers sous-marins.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Anita Babacic Ajduk, Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin, Croatie : ababacic@zpv-sibenik.hr

Mme Tina Dragutin, Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin, Croatie : tdragutin@zpv-sibenik.hr



Crédits photos : © Institution Publique pour la Gestion des Aires Protégées de la région de Šibenik-Knin

8. Suivi de l'état de conservation d'espèces - Gouvernement de la Catalogne, ESPAGNE

Budget : 17 750€

Durée : 6 mois

L'objectif du projet était d'obtenir des informations sur la présence des espèces *Gerardia savaglia* (Anémone buissonnante) et *Cladocora caespitosa* (Cladocore) dans le Parc Naturel de Montgrí, des îles Medes et Baix Ter via une collaboration avec des moniteurs de plongée.

Résultats

Le projet, piloté par le Parc Naturel de Montgrí, des îles Medes et de Baix Ter fut délégué dans sa réalisation à Submon, consultant indépendant, auquel le parc fait régulièrement appel.

Les plongées réalisées dans le cadre du petit projet, conduites entre fin avril et début juin 2013, ont permis de parcourir 4 500 mètres de transects à partir de 17 points d'immersion.

La présence d'anémones buissonnantes et de cladocores a été confirmée : 16 colonies de cladocores et 2 d'anémones ont été localisées. Elles ont été mesurées, photographiées et marquées. Les données ont été compilées dans la base SIG du Parc pour les futurs suivis.

4 colonies d'anémones buissonnantes ont également été localisées sur d'autres sites par les plongeurs participant au projet. Ces plongées ont été faites sous la supervision de Submon, par des moniteurs de clubs de plongée exerçant dans le Parc. Le Parc a impliqué les centres de plongée dans cette campagne de repérage, dans le but d'améliorer les relations entre les professionnels et les gestionnaires, et de promouvoir une pratique de la plongée à faible impact environnemental.

Comme l'ensemble de la zone n'a pas pu être couverte, ces données sont partielles mais constituent néanmoins un état zéro de suivi de ces deux espèces qui vient se rajouter aux suivis effectués par le Parc (Posidonie, Gorgone rouge, etc.)

L'obtention de données sur les espèces cibles a permis de compléter le suivi et la connaissance sur l'état du fond marin du Parc Naturel.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Formation des guides de plongée et participation au programme de suivi de 2 espèces
- Géoréférencement et caractérisation des colonies de *Gerardia savaglia* et *Cladocora caespitosa* identifiées
- Base de données présentant les données biométriques des différentes espèces pour le suivi
- Liste de proposition pour encourager les actions de conservation de ces espèces dans le plan de gestion du Parc

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Projet simple et ciblé sur une seule activité et un seul objectif.
- Bonne collaboration entre des clubs de plongée, opérateurs bénéficiaires de la protection du site, et le Parc pour l'identification des colonies de cladocores et d'anémones buissonnantes.
- Le travail de collaboration avec les plongeurs, qui sont tous les jours sur le site et peuvent donc fournir régulièrement des données au Parc.

Difficultés

- Suspension du projet durant plusieurs mois due à d'importantes difficultés au sein de l'équipe du Parc (indépendante de leur contrôle). Ce retard n'a pas permis de conduire les formations des moniteurs de plongée tel que cela était prévu (formations théoriques puis pratiques), qui ont du coup été réduites à un briefing sur la bateau le jour même des campagnes d'identification. Le résultat final du projet reste néanmoins très proche de l'objectif initial.
- Il reste difficile de mobiliser les moniteurs de plongée lors de la saison estivale.

Recommandation pour la suite

- La sensibilisation et la collaboration avec les clubs de plongée doit être poursuivie.

Aspect répliquable

- Protocoles et structure de la base de données SIG pour les deux espèces concernées par le projet.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Mapi Carabús i Saballs, Parc Naturel de Montgrí, des Iles Medes et de Baix Ter, Espagne :
mcarabus@gencat.cat



Crédits photos : © SUBMON, © M. Land / MedPAN

9. Développement d'une plateforme web pour mettre en réseau les gestionnaires - Secrétariat AdriaPAN, AMP de Torre del Cerrano, ITALIE

Budget total : 20 000 €

Durée : 12 mois

AdriaPAN est un réseau d'Aires Protégées (AP) de la sous-région Adriatique rassemblant plus d'une quarantaine de membres. Le but de ce réseau est d'améliorer la collaboration entre AP tant dans leurs activités de planification que de gestion. AdriaPAN est mentionné dans la Stratégie maritime pour l'Adriatique et la mer Ionienne, adoptée par la Commission Européenne et présentée officiellement au Parlement et au Conseil de l'Europe, le 30 novembre 2012, comme une option concrète d'échanges de bonnes pratiques entre gestionnaires, sur laquelle s'appuyer pour préserver la biodiversité. Le projet a permis de mettre en place un outil de dialogue transfrontalier et coopératif entre gestionnaires du réseau AdriaPAN.

Résultats

Le projet a permis la mise en place de la plateforme web du réseau AdriaPAN (www.adriapan.org), dotée des fonctionnalités spécifiques nécessaires pour le partage d'information, la communication et le développement de projets ou propositions de projets entre plusieurs AP.

Partant du blog d'AdriaPAN, le projet a dû, dans un premier temps, concevoir l'architecture de la plateforme web, les fonctionnalités souhaitées pour la communication, la coordination et l'échange d'informations (stockage/échange de documents, tchat, webinar, etc.), opérer les choix techniques (logiciel de développement, licences, etc.). Puis, la plateforme a été référencée sur les outils de recherche en ligne. Enfin, elle a été alimentée par les données décrivant chacune des AP membres d'AdriaPAN, avant d'être mise en ligne et ouverte au réseau.

La plateforme est donc opérationnelle et à disposition des membres d'AdriaPAN. Les premiers échanges d'informations, pour l'élaboration de propositions communes à des appels à projets, ont eu lieu en ligne. Les actualités ainsi que les événements organisés par AdriaPAN sont mises à jour par l'AMP Torre del Cerrano ou de Miramare.

La promotion de cette plateforme comme outil de coopération fut publicisée lors du Forum 2012 des Aires Marines Protégées de Méditerranée (Antalya, Turquie), via le référencement du site sur les sites internet des membres, etc.

Enfin, « *Protected Adriatic* », ouvrage de 120 pages, a été rédigé dans le cadre du projet. Il est disponible en ligne sur la plateforme du réseau. Il s'agit d'un plaidoyer sur les richesses naturelles et humaines de l'Adriatique, les outils de gestion des AP et l'importance des réseaux d'AP pour la préservation de ces richesses.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Une plateforme web opérationnelle pour AdriaPAN, qui rassemble des informations sur les AP membres d'AdriaPAN et propose des outils de travail commun : www.adriapan.org
- L'ouvrage « *Protected Adriatic* » de F. Vallarola traduit en italien et en anglais et disponible en ligne ou en version papier
- De nombreuses propositions de projet ont été rédigées de façon collaborative par plusieurs gestionnaires via le portail web.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Offrir une interface qui facilite et démultiplie l'échange d'informations (webinars, échanges de documents, etc.) et renforce la collaboration entre gestionnaires d'AP, notamment pour la recherche de financement et le montage de projets, en vue de la préservation de la biodiversité.
- Offrir une panoplie d'outils pour répondre à divers besoins (description des AMP, actualités, échanges de documents, informations sur les appels à projets, etc.)

Difficultés

- Le projet n'a pas connu de difficulté particulière.

Recommandations pour la suite

- L'ouvrage « Protected Adriatic » pourrait être traduit en Croate pour assurer un plus grand impact dans l'Adriatique.
- L'animation de la plateforme à long terme n'est pas assurée. Elle est pour l'instant faite bénévolement par les AMP de Torre del Cerrano et Miramare.

Aspects répliquables

- La création de réseaux sous-régionaux (avec une cohérence écologique) est un moyen pour renforcer les collaborations locales en vue d'une meilleure efficacité de gestion. L'expérience d'AdriaPAN et l'outil collaboratif développé dans le projet peuvent être utiles à d'autres géographies.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Fabio Vallarola, Torre del Cerrano, Italie : info@torredelcerrano.it ou info@adriapan.org

The image shows a composite of elements related to the AdriaPAN project. On the left, there is a map of the Adriatic region with various Marine and Coastal Protected Areas (MPAs) marked. A legend identifies different types of MPAs: Marine Protected Areas, Coastal Protected Areas, and others. Callouts on the map indicate that Italian MPAs are listed counter-clockwise from the border with Slovenia, and Eastern MPAs are listed clockwise starting from Slovenia. A note states that each MPA is linked to a page 'Z'. Below the map, it is noted that names, coordinates, and logos are consistent with the MedPAN Database. To the right, a screenshot of the AdriaPAN website is shown, featuring a navigation menu (Home, News, Network, Events, Files, Contact, Join us) and a main content area with a header 'Developing proposals' and a sub-header 'Interreg IWA Adriatic, MED, LIFE - South East Europe etc.'. The website content includes sections for 'TRIVIA di Cerrano' and 'ADRIAPAN', detailing the project's goals and the network's structure.

10. Suivi de la pêche traditionnelle durable dans l'AMP de Torre Guaceto - Consortium de gestion de Torre Guaceto, ITALIE

Budget : 43 402 €
Durée : 12 mois

Partie inhérente du plan de gestion de l'AMP de Torre Guaceto, le suivi des stocks de poissons est un outil central de gestion qui permet de définir, année après année, l'effort de pêche qui est acceptable dans la zone protégée.

Dans la continuité des suivis annuels mis en place depuis 2005, l'objet principal du projet était de conduire une campagne d'évaluation renforcée pour permettre un diagnostic détaillé de l'état de la ressource et des impacts de la gestion actuellement en place. Un effort particulier a été fait sur la comparaison des stocks intérieur/extérieur de l'AMP.

Résultats

Entre l'été 2012 et le printemps 2013, plus de 100 sorties de pêche ont été réalisées dans et hors de l'AMP, en collaboration avec les pêcheurs traditionnels, adhérant au protocole de co-gestion de l'AMP. Les captures de pêche, ainsi que la distribution de fréquence de tailles des prises ont été analysées, permettant ainsi d'obtenir un état détaillé de la ressource dans l'AMP de Torre Guaceto.

Par ailleurs, une expérimentation avec un filet trémail, au maillage supérieur à celui autorisé à présent, a été testée. L'ensemble des données est analysé par des scientifiques de l'Université de Salento.

Les données collectées dans le cadre du projet ont permis de montrer qu'en 2012-2013 les captures effectuées dans la zone de l'AMP sont deux fois plus importantes que les celles effectuées à l'extérieur de l'AMP. Les données indiquent que les valeurs se trouvent dans un seuil de bon fonctionnement (captures dans les limites de l'AMP supérieures ou égales aux captures à l'extérieur de l'AMP). Ceci signifie qu'à ce jour, les mesures de gestion prises par l'AMP sont cohérentes et qu'il sera particulièrement important de continuer la collecte de données et de décider des mesures à prendre, selon une perspective d'adaptation de la gestion de la pêche durable.

Le projet a également profité de cette campagne pour sensibiliser les pêcheurs à la gestion durable des pêches. Plusieurs réunions ont été organisées avec les pêcheurs afin de les informer du projet porté par l'AMP, de rediscuter les principes de base sur lesquels le projet a été fondé, de présenter les résultats scientifiques des campagnes de mesures et d'échanger sur les perspectives de long terme. Ces réunions avaient pour but de garder les pêcheurs directement impliqués en tant que principaux acteurs de la co-gestion.

Un des résultats indirects du projet, mais important pour la suite de la gestion de l'AMP, est que l'intensité des campagnes de mesures a renforcé le dialogue et la collaboration entre le gestionnaire et les pêcheurs de la zone. Ces pêcheurs ont, par ailleurs, décidé de constituer une association de pêche artisanale de Torre Guaceto, qui pourra être l'interlocuteur unique du gestionnaire dès à présent.

Enfin, le projet a financé la participation de l'AMP à la rencontre Slow Food de 2013 à Gênes. Ce fut l'occasion pour l'AMP de présenter sa stratégie de gestion durable de la pêche traditionnelle comme outil de préservation de la biodiversité et de développement durable.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Un état précis de la ressource en 2013 et l'analyse des effets de l'AMP sur les stocks de poissons (dans les limites de l'AMP et en dehors)
- La création d'une association des pêcheurs de l'AMP Torre Guaceto (résultat indirect)

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Associer chercheurs et pêcheurs dans la mesure des effets de la réglementation de la pêche.
- Communication des résultats des analyses après des pêcheurs.
- Profiter du projet pour faire une comparaison avec des données hors AMP.

Difficultés

- Disposer de financements durables pour conduire régulièrement le suivi des stocks, en particulier pour comparer l'état de la ressource dans l'AMP à celui hors de l'AMP.
- Gérer les retards et la communication avec MedPAN.

Recommandation pour la suite

- Travailler à la valorisation économique des prises de pêche dans l'AMP (labellisation AMP Torre Guaceto, transformation, commercialisation, etc.), notamment au travers d'une collaboration entre le gestionnaire et l'association de pêche nouvellement créée.

Aspects répliquables

- L'AMP de Torre Guaceto bénéficie d'une expérience importante en matière de co-gestion adaptative de la pêche, de collaboration sur le long terme avec les pêcheurs, d'implication des pêcheurs en tant que « conseillers » de l'AMP, qu'elle partage avec les AMP de Méditerranée.
- La création de coopérative entre les pêcheurs de l'AMP.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Francesco de Franco, AMP de Torre Guaceto, Italie : segreteria@riservaditorreguaceto.it



Crédits photos : © AMP de Torre Guaceto

11. Renforcer la communication et l'éducation à l'environnement dans la réserve naturelle des Iles aux Palmiers - PINRC / Comité de la réserve naturelle des Iles aux Palmiers, LIBAN

Budget : 25 000€

Durée : 12 mois

Les Iles aux Palmiers, seules véritables îles libanaises, sont visitées par environ 22 000 personnes chaque année (dont 3 000 scolaires). Du fait d'un manque de moyens et de personnel, les ressources naturelles et culturelles des îles sont peu mises en valeur. De plus, le comportement des visiteurs est peu respectueux de leur environnement. L'objet du projet a été de créer des supports de communication et d'éducation à l'environnement pour les visiteurs de la Réserve Naturelle des Iles aux Palmiers. Le contenu de ces supports a été élaboré grâce à une collaboration avec des scientifiques nationaux, le personnel de la Réserve et les communautés locales. Le projet a ainsi permis à la Réserve de valoriser les atouts du site, méconnus du grand public jusqu'à présent.

Résultats

Pour concevoir les outils de communication et d'éducation à l'environnement, l'équipe du projet a tout d'abord rassemblé le matériau disponible à la Réserve et dans les institutions locales. Elle a ensuite interrogé une trentaine de personnes pour identifier les sujets phares de la Réserve, comme le renforcement du soutien politique et des populations locales vis-à-vis de la Réserve, la conservation de la biodiversité, le soutien à l'économie locale et au développement durable, l'amélioration de la gestion financière de la Réserve, etc. Elle a également organisé plusieurs séances de travail collectif (chercheurs, enseignants, secteur privé, société civile et institutions) pour prioriser ces thèmes et réfléchir aux actions à mettre en œuvre, en lien avec les thèmes prioritaires.

A la suite de ce travail, l'équipe de la Réserve a élaboré divers outils de communication (naturalistes et archéologiques) comme un site internet, des panneaux d'information sur site, des brochures thématiques, un kit éducatif pour les écoles, etc. Un petit centre de visiteurs a également été créé sur le port de Mina, où les touristes peuvent consulter les outils de communication produits en achetant les billets pour la navette. De plus, la Réserve a acquis une base structurée pour l'élaboration du plan d'actions de la Réserve.

Les différents outils de communication et d'éducation ont ensuite été mis à disposition des visiteurs, des décideurs et des enseignants. Ils participeront à la sensibilisation des acteurs du territoire et au développement économique du tourisme dans la Réserve.

Enfin, l'impact de la communication a été mesuré, par le biais d'un questionnaire. Malgré des faiblesses dans la formulation des questions, les réponses montrent que des impacts sur le comportement des visiteurs sont déjà visibles.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Des panneaux d'information sur l'histoire du site et son archéologie
- Trois brochures (oiseaux, plantes, milieu marins) éditées à 2 500 exemplaires
- Un kit de l'enseignant
- L'accueil au centre de visiteurs est amélioré avec la mise à disposition des outils de communication
- Un site internet: www.pinr.me

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Approche participative pour l'identification et la priorisation des thèmes et actions pour la Réserve.
- Des évaluations, sous forme de questionnaires, de chacune des activités du projet.
- Il n'y a pas besoin d'un très grand budget pour produire de la documentation intéressante sur un site où rien n'existe par ailleurs.
- Le matériel pédagogique produit se révèle d'une très grande utilité pour les enseignants, car très peu d'outils/informations existaient auparavant.
- Même en zone de conflit, une petite AMP continue de présenter de l'intérêt pour les populations locales.

Difficultés

- Le contexte politique et social dans la région est difficile du fait du conflit syrien et du très grand nombre de réfugiés au Liban.

Recommandations pour la suite

- Compléter le site web : avec tout le matériel produit, une carte d'accès, FAQ, règles de la Réserve, des mises à jour régulières, etc.
- Etablir un moyen de financement durable de la Réserve, grâce aux visiteurs, afin de pouvoir assurer les budgets de surveillance et d'entretien des îles.
- Sécuriser l'accès à l'île pour les visiteurs en restaurant la jetée qui est pour l'instant dangereuse.
- Davantage développer l'offre touristique (ex : observations nocturnes des tortues).

Aspects répliquables

- Peu de réalisations du projet sont répliquables à d'autres sites car les supports sont très spécifiques au lieu. Mais la démarche participative, dans un contexte avec peu de moyens, pour élaborer l'information et rassembler la connaissance sur le site, peut servir dans d'autres cas.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Ghassan Ramadan Jaradi, Réserve Naturelle des Iles aux Palmiers, Liban : grjaradi@hotmail.com



Crédits photos : © PINRC

12. Bénéfices économiques du développement durable et valeur potentielle des puits de carbone bleu dans l'AMP en projet de Katic - MEDCEM / Centre Méditerranéen de Suivi Environnemental, MONTENEGRO

Budget : 25 914 €

Durée : 12 mois

Le Monténégro n'a aucune AMP déclarée à ce jour. Face à des pressions importantes sur le littoral du pays, et afin de sensibiliser les décideurs politiques à la protection du milieu marin, l'ONG MedCEM a mis en place ce petit projet pour appuyer le plaidoyer en faveur de la création de l'AMP de Katic, identifiée comme la future première AMP du Monténégro.

Résultats

L'équipe de MedCEM et ses partenaires ont mené un grand nombre d'actions de différentes natures visant, à terme, la préservation de la biodiversité et en particulier de l'herbier de Posidonie.

Le projet a atteint les résultats suivants :

- La cartographie et la caractérisation de l'état de l'herbier de Posidonie de la zone, sur la base de travaux préalables de l'Institut de Biologie Marine de Kotor (Monténégro) et ceux menés par DFS (consultants italiens). La cartographie a été complétée, lors des plongées réalisées par MedCEM, les experts associés au projet, des étudiants et des plongeurs bénévoles, par l'utilisation de caméras sous-marines, l'installation de stations de mesure pour un suivi dans le temps, ainsi que l'analyse en laboratoire de paramètres biologiques et physico-chimiques. L'ensemble des résultats est compilé dans un SIG et transmis à l'Institut de Biologie Marine de Kotor. Deux scientifiques et experts en Posidonie (Ivan Guala, du Centre Marin International, Italie et Vesna Matic de l'Institut de Kotor, Monténégro) ont encadré ce travail et formé les plongeurs aux protocoles de mesures.
- L'installation de 10 mouillages écologiques. Cette action a permis d'acquérir un savoir-faire inexistant au Monténégro. Les bouées ont été conçues pour résister au vandalisme et être facilement reconnaissable pour limiter le vol. Une information y est gravé (en Monténégrin et en anglais) afin d'expliquer leur intérêt dans la protection de la Posidonie. L'ancrage est différent selon la nature du sol de la mer (béton ou vis). Sur les 10 bouées, 7 peuvent accueillir des bateaux de petites tailles et les 3 autres des bateaux de plus grande taille. Les mouillages installés ne disposent toutefois pas des autorisations légales, qui n'ont pu être délivrées par les autorités compétentes à ce jour.
- Les actions de sensibilisation. Cependant, elles ont été moins efficaces que souhaité, du fait de l'indifférence totale des responsables politiques monténégrins aux questions de préservation de l'environnement marin. Toutefois, l'équipe du MedCEM a produit une vidéo de 10 minutes sur les enjeux de la préservation de la Posidonie et le principe du carbone bleu. Et 1500 prospectus présentant la Posidonie et le rôle des mouillages écologiques ont également été élaborés et distribués, dans les centres de plongée notamment.
- Enfin, un document de travail sur le potentiel de stockage de carbone de la Posidonie de la zone, comme plaidoyer à l'enjeu de sa conservation dans une logique de paiement carbone, a également été rédigé avec l'appui de Thomas Binet (CEMARE, Université de Portsmouth).

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Une cartographie de l'herbier de Posidonie complétée, l'herbier caractérisé, les données stockées
- 10 mouillages écologiques installés
- Une vidéo de 10 minutes sur la Posidonie produite et traduite en monténégrin, anglais et en français
- Une brochure sur la Posidonie et les mouillages écologiques (en monténégrin et en anglais)
- Un document de travail sur la valorisation de l'herbier de Posidonie de Katic

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Faire appel à une expertise externe pour la bonne conduite des différentes activités du projet (experts italiens, français, croates)
- Une vidéo pour sensibiliser les politiques, traduite en plusieurs langues.
- Même dans un site non classé, avec une absence de volonté politique, il peut y avoir des initiatives locales intéressantes à soutenir pour contribuer au plaidoyer en faveur de l'environnement et à des actions concrètes.
- Formation de plusieurs plongeurs de loisir monténégrins à la caractérisation et au suivi de l'état de la Posidonie.

Difficultés

- Indifférence totale des politiques locaux aux enjeux de protection de l'environnement marin, malgré l'implication de partenaires internationaux dans le projet.
- Pas de réglementation pour l'installation de mouillages écologiques à ce jour.
- Projet un peu complexe à gérer par le grand nombre d'activités prévues initialement.

Recommandations pour la suite

- Le suivi de la Posidonie devra être poursuivi.
- Poursuivre les activités de sensibilisation et de communication auprès des décideurs et du grand public.

Aspects répliquables

- La vidéo est un élément de communication pérenne et qui peut être diffusée largement (sous-titrage en français et anglais).
- La capacité à construire des mouillages écologiques avec les moyens locaux est acquise et peut être partagée.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Dusan Varda, MedCEM, Monténégro : vardad@yahoo.com



Crédits photos : ©MedCEM

13. Etude écologique de l'espèce protégée et d'intérêt méditerranéen *Patella ferruginea*, au Parc National de l'Archipel de Zembra - APAL / TUNISIE

Budget : 21 662 €

Durée : 12 mois

Les plans de gestion du Parc National de l'Archipel de Zembra et de l'AMP de l'Archipel de la Galite prévoient la mise en place de protocoles de suivis écologiques des espèces emblématiques, rares et menacées, ainsi que le renforcement des capacités de l'équipe de gestion appelée à l'application de ces protocoles. *Patella ferruginea* (Grande Patelle) est un mollusque gastéropode présentant une distribution très restreinte au niveau de la méditerranée occidentale. Son aire de distribution, de plus en plus réduite, a conduit la Directive Habitat de l'UE à la considérer comme une espèce en danger d'extinction. Il s'agit d'une espèce endémique soumise à des fortes pressions anthropiques (exploitation illicite excessive) conduisant à son déclin rapide. Face à ce déclin à Zembra, sa conservation est devenue une préoccupation de haute importance. L'objectif du projet était l'étude et le suivi de la dynamique de la population de cette espèce à Zembra et de son habitat afin d'identifier les paramètres qui lui ont permis de subsister dans ce milieu et d'autre part, de diagnostiquer les opportunités de son éventuelle réintroduction dans l'archipel de la Galite.

Résultats

Conduit en collaboration entre l'APAL et l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), le projet a eu 2 dimensions complémentaires : un travail scientifique de fond et un travail de sensibilisation et d'information, en grande partie, basé sur les résultats de ces travaux scientifiques.

En Tunisie, l'espèce subsiste uniquement sur quelques côtes de la partie nord du pays et principalement au niveau de l'archipel de Zembra. Le petit projet a permis de disposer de données scientifiques sur la population de *Patella ferruginea* de l'archipel de Zembra, d'identifier l'habitat favorable à sa prolifération et son maintien et les facteurs qui menacent l'espèce. Ces données viennent notamment renforcer le statut de Zembra et de la Galite sur le plan de l'importance écologique de ces deux archipels à l'échelle régionale.

Cette population de *Patella ferruginea* de l'Archipel de Zembra est une population reproductrice dont la conservation est fondamentale pour le maintien de l'espèce dans l'archipel mais aussi des autres petites populations du secteur. C'est pourquoi, il est important d'étudier la dynamique de la population de cette espèce et de son habitat et d'instaurer un suivi régulier qui permettra de disposer de données temporelles sur l'évolution de l'espèce et de déceler les problèmes qui peuvent nuire à la population.

Ces travaux montrent également qu'une opération de translocation depuis l'archipel de Zembra vers l'archipel de la Galite est possible. Un protocole simple (site de prélèvement sur Zembra, site d'installation à la Galite et protocole simple de mise en place) a été établi et des études sont programmées pour atteindre cet objectif à court terme.

Les résultats du projet ont également fourni une aide à la décision (1) sur le renforcement des mesures législatives de protection et (2) à programmer une série d'intervention à appliquer au niveau des deux sites concernées. En particulier, l'APAL a mis en place un protocole de suivi annuel, particulier à l'espèce à Zembra, dont l'application demande peu de moyens logistiques et financiers.

Enfin, les arguments ont été trouvés pour sensibiliser le public et les pêcheurs à sa protection. En effet, la patelle est un mollusque qui est d'abord mâle puis femelle. Le changement de sexe s'opère quand l'individu dépasse 3 à 4 cm de long. Or, la collecte illicite d'individus s'intéresse le plus souvent aux individus de grande taille donc en majorité femelle. La diffusion de cette information, via les réseaux sociaux, les journaux, les associations locales et auprès des pêcheurs et plaisanciers, a eu un impact important. En effet, une majorité du public sensibilisé a déclaré qu'il ignorait cette donnée et a saisi l'impact négatif de cette collecte sur la ressource.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Connaissance sur la population de *Patella ferruginea* de Zembra et sur les caractéristiques de son habitat
- Elaboration d'un protocole de suivi de *Patella ferruginea*
- Identification d'un site de translocation possible sur La Galite et élaboration d'un protocole
- Meilleure protection de la Patelle, grâce notamment à la sensibilisation des locaux et des militaires présents sur les sites.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- La collaboration avec des instituts de recherche ont permis à l'APAL d'adopter les bonnes techniques pour la mise en place d'un suivi écologique.
- La collaboration avec les associations locales de protection de l'environnement, pour diffuser l'information sur la nécessité de protéger la patelle, a permis une démultiplication du rôle de l'APAL et assure une meilleure durabilité des actions.
- L'utilisation de la presse écrite et des réseaux sociaux a permis de diffuser les messages de sensibilisation.

Difficultés

- La principale difficulté est liée aux mauvaises conditions météorologiques qui limitent l'accès aux deux sites (éloignés de la côte). Cela a compliqué la conduite du projet par rapport au calendrier.

Recommandations pour la suite

- Les facteurs influant sur la population de *Patella ferruginea* ne sont pas encore tous connus (la population a été estimée à 103 350 individus en 2009, 117 280 en 2012 et 72 300 individus en 2013 sans qu'on en comprenne les raisons). Cette fluctuation au niveau de la population de *P. ferruginea* est à analyser pour en comprendre les raisons. Les données météorologiques durant cette période pourront apporter d'avantages d'informations à ce sujet.
- Il sera très intéressant de diffuser régulièrement les résultats de la translocation et d'échanger avec d'autres sites concernés par la protection cette espèce.
- Une surveillance de l'espèce est à mettre en œuvre afin de limiter sa collecte illicite qui risque de nuire fortement à la structure et la dynamique de la population à moyen et long terme.

Aspects répliquables

- La méthode de suivi écologique de l'espèce est répliquable (et applicable par des non spécialistes avec des moyens simples).
- L'approche scientifique pour l'étude de la faisabilité de la translocation, qui a été écrite sous la forme d'une procédure précise, peut servir dans d'autres sites de Méditerranée.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Saba Guellouz, APAL, Tunisie : s.guellouz@apal.nat.tn

M. Anis Zarrouk, APAL, Tunisie : zarrouk.anis@apal.nat.tn



Crédits photos : © APAL

14. Développement de la pêche récréative durable dans les AMP de Turquie, avec un accent particulier sur l'AMP de Kas-Kekova - SAD / Société de Recherche Sous-Marine, TURQUIE

Budget : 89 818 €

Durée : 12 mois

Avec quatre millions de pêcheurs amateurs en Turquie, la pêche illicite, les dégradations des habitats et la pression sur les ressources, dans les AMP et sur le littoral en général, des enjeux existent face auxquels aucune action n'avait été entreprise jusqu'à présent. Le projet a permis un premier travail de mise en lumière de ces enjeux et, à travers l'organisation de rencontres entre les parties prenantes du secteur, a tenté de rassembler les conditions pour la transition vers des pratiques durables de pêche amateur dans les AMP.

Résultats

Le projet a eu deux dimensions complémentaires : un travail de sensibilisation/d'information et de mise en réseau des parties prenantes concernées, notamment institutionnelles, qui a abouti à la signature d'un accord et à l'élaboration d'un livre blanc de bonnes pratiques en matière de pêche récréative durable.

Un accord sur la pêche récréative durable

Un premier travail de discussion et d'ateliers rassemblant des pêcheurs amateurs et professionnels, des restaurateurs et hôteliers de la zone, les gestionnaires de l'AMP, les institutions locales et nationales, a abouti à la rédaction d'un Mémoire d'Entente. Pour cela, deux réunions importantes furent organisées. Une première, à Kas-Kekova, rassemblant une soixantaine de personnes, sur le thème du "zonage et des pratiques autorisées de chasse sous marine dans les AMP" et une seconde, à Ankara, avec cinquante participants pour discuter avec les autorités nationales, des voies d'amélioration de la coordination pour l'adoption de pratiques durables de pêche récréative.

L'accord atteint, d'ampleur nationale et élaboré par des partenaires d'horizons variés, définit trente étapes pour une Pêche Amateur Responsable et préfigure un futur plan de gestion de niveau national.

Livre blanc sur la pêche récréative durable et communication

En fin de projet, un livre a été produit par un groupe de spécialistes, consultants et ONG. C'est une version résumée du Guide Technique pour la Pêche Amateur Responsable de la FAO (FAO. Recreational fisheries. FAO *Technical Guidelines for Responsible Fisheries*. No. 13. Rome, FAO. 2012. 176 pp). Il servira de référence pour tous (gouvernement, fournisseurs de matériel, média, pêcheurs, etc.).

Le projet a également développé divers outils de communication pour sensibiliser et communiquer sur le sujet (logo, jeux et jouets éducatifs mis au point par le Middle East Technical University Industrial Design Department).

Les résultats du projet ont été intégrés au plan de gestion de Kas-Kekova (mis en œuvre par WWF Turquie). Les parties prenantes de la zone connaissent maintenant nettement mieux les effets de la pêche amateur et le besoin de collaboration entre pêcheurs professionnels, amateurs et ONG. Les restaurants sont également mieux informés qu'ils ne doivent pas servir des poissons pêchés au fusil harpon et tout poisson de pêche amateur. Un projet de labellisation des restaurants vertueux est à l'essai.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Un Mémoire d'Entente signé par des partenaires d'horizons variés constituant la première étape d'un futur plan de gestion national
- Un site internet (www.birbalikcokbalik.org) et une page facebook ont été créés (Sorumlu Balıkçılık – Responsible Fishing)
- Une brochure d'information et un livre téléchargeable sur le site internet
- Un kit éducatif
- L'intégration des principes de la pêche récréative durable dans le plan de gestion de Kas-Kekova

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Très gros travail de concertation intégrant l'ensemble des parties prenantes (ONG, pêcheurs et administrations, mais également les restaurateurs, les fournisseurs de matériel de pêche, etc.).
- Concrétisation des résultats sous la forme d'un Mémoire d'Entente, et opération pilote dans l'AMP de Kas-Kekova.
- Allier des sorties pratiques aux ateliers de réflexion.
- Un logo et une mascotte créés symbolisant le pêcheur responsable.
- Un atelier peut créer les conditions de changement de pratiques, si les parties prenantes sont prêtes à s'asseoir autour d'une table et à remettre en cause leurs pratiques. Un facilitateur est nécessaire pour que cet exercice soit possible.
- Un projet de ce type n'est pas suffisant. Il n'est que la première étape d'un processus, mais doit être suivi d'une vraie mise en œuvre pilote, assurant l'effet de démonstration nécessaire avant une tentative d'extension au niveau national.

Difficultés

- En démarrage de projet, le terme « pêche amateur illégale » a été utilisé au lieu de « pêche amateur ». Ceci a créé de la confusion en associant automatiquement pêche amateur et pêche illégale. En conséquence de quoi, les pêcheurs amateurs ont été un temps réticents à participer au processus de discussion.

Recommandations pour la suite

- En Turquie, il conviendrait de mettre véritablement en œuvre le plan d'action pour la pêche durable, dans un site pilote disposant des capacités pour cela, impliquant les différents opérateurs (pêcheurs, restaurateurs, etc.) et débouchant sur une vraie certification des opérateurs de l'aval (restaurants et mareyeurs n'achetant pas des produits de la pêche artisanale).
- Collaborer avec les fournisseurs de matériel de pêche sous-marine pour la commercialisation de matériels alternatifs, compatibles avec les pratiques durables.

Aspect répliquable

- Ce projet est facilement répliquable dans d'autres pays où les mêmes problèmes se posent (pêche amateur très développée et concurrente de la pêche professionnelle).

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Ozan Veryeri, Underwater Research Society, Turquie : overyeri@sad.org.tr



Crédits photos: © SAD

15. Implication des pêcheurs dans la gestion durable de la Réserve Naturelle Marine des îles Habibas - Commissariat National du Littoral, ALGERIE

Budget 12 039 €
Durée : 3 mois

Le projet visait à la sensibilisation des pêcheurs du port de Bouzedjar (pêche aux petits métiers), à la protection de la réserve des îles Habibas, à travers l'élaboration et l'adoption d'un guide de bonnes pratiques et d'une charte de la pêche durable.

Résultats

Trois ateliers ont été organisés à proximité des îles Habibas, animés par un spécialiste algérien de la pêche (M. Ahmed Nouar, Laboratoire d'Océanographie Biologique et Environnement Marin, Algérie).

Lors du premier atelier organisé à Oran, l'expert a présenté la démarche de la pêche durable, face à 29 participants, principalement des institutionnels.

Lors du second atelier, organisé au port de Bouzedjar, où quelques pêcheurs étaient présents, les participants ont réagit aux documents proposés par le consultant (charte de la pêche durable et guide de bonnes pratiques).

Enfin, lors du troisième atelier les documents ont à nouveau été discutés et quelques suggestions ont été faites par les participants, notamment sur la traduction du document en arabe, l'amélioration du graphisme, l'élaboration d'un film explicatif pour améliorer les chances de transmettre le message.

Préalablement aux ateliers, l'expert est allé à la rencontre des pêcheurs afin de discuter avec eux, comprendre leur position et les sensibiliser à la démarche de pêche durable. Cette sensibilisation directe a permis une certaine participation des professionnels aux ateliers, mais cette participation est restée très faible et sans réelle prise de parole lors des discussions.

Ceci a amené le consultant à recommander l'animation par le CNL de la démarche d'adoption et d'application de la charte.

Les chartes et guides ont été édités sous forme de petits livrets et seront distribués aux professionnels.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Un guide de bonne pratique et une charte de la pêche durable sont édités par le Commissariat National du Littoral et imprimés à 3000 exemplaires.

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Avoir recours à un expert externe à l'administration pour l'animation des discussions avec les pêcheurs.
- Opérer la sensibilisation directe des pêcheurs par des discussions préalables aux ateliers.
- L'élaboration d'une charte de bonnes pratiques et son adoption nécessitent un travail de proximité et dans la durée avec les pêcheurs et les autres parties prenantes (autorités de surveillance notamment).

Difficultés

- Le projet a été conduit sur un calendrier trop serré pour permettre une véritable sensibilisation et une participation des pêcheurs qui ont été peu présents aux ateliers.
- De plus, il n'y a pas de dialogue établi entre l'autorité de gestion et la profession, ce qui ne facilite pas la sensibilisation et limite les chances de pérennité de la démarche.
- La planification participative n'est pas une démarche utilisée habituellement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Recommandations pour la suite

- Le CNL doit assurer la diffusion des documents, poursuivre la sensibilisation des professionnels, animer l'adoption et l'application de la charte par les pêcheurs.
- Les documents devront être traduits en arabe afin d'en assurer la diffusion.

Aspects répliquables

- Cette démarche, une fois poursuivie et améliorée, pourra être répliquée à d'autres sites littoraux d'Algérie.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Assia Lamali, Commissariat National du Littoral, Algérie : commissariatnationallittoral@yahoo.fr



Crédits photos : © Réserve Naturelle Marine des Iles Habibas

16. Telašćica à travers la visualisation de données - Institution Publique du Parc Naturel de Telašćica, CROATIE

Budget : 25 461 €

Durée : 5 mois

Le projet a prévu de renforcer l'efficacité de la gestion de l'AMP en mettant en place des outils techniques (SIG) pour faciliter la gestion et le suivi des espèces et habitats remarquables.

L'objectif global du projet est de protéger efficacement la zone marine du Parc de Telascica avec la mise en œuvre d'une partie du plan de gestion. Après la réalisation du projet, l'Institution Publique qui gère la zone disposera d'une base de données SIG, et d'un personnel formé pour analyser et suivre les processus naturels marins et prendre des décisions éclairées en matière de protection du secteur maritime.

Résultats

Le projet a permis :

- d'équiper l'Institution Publique de Telašćica des ordinateurs et logiciels nécessaires au traitement des données géographiques,
- de préparer la base de données SIG à partir des informations diverses que le Parc possédait de sources et sur des supports variés,
- et de former les équipes (8 personnes dont des gestionnaires et des gardes) au SIG.

Un formateur, expert national en matière d'AMP (Vladislav Mihelcic, également chargé de la conservation dans le Parc National des Kornati) a été mobilisé pour structurer la base de données, et dispenser la formation.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Acquisition de matériel et logiciel dédiés au SIG
- Formation de 8 personnes à l'utilisation d'un SIG

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Projet très simple, cohérent autour d'un objectif concret.
- Utilisation des outils techniques actuels (SIG) afin de soutenir la gestion de la zone
- Le projet s'est inspiré d'un autre petit projet (5) portant également sur l'acquisition de matériel pour la mise en place d'un SIG et la formation du personnel à son utilisation
- Coupler acquisition de savoir-faire (SIG) et sensibilisation/communication interne : la formation conjointe pour les services de conservation et les gardes du Parc, a permis de renforcer la communication interne et de sensibiliser les gardes aux enjeux de conservation des espèces et des habitats.

Difficultés

- Retard dû à la non-disponibilité des équipes en été (pic de la saison touristique).

Recommandations pour la suite

- Il pourrait être intéressant d'échanger entre gestionnaires d'AMP, à l'échelle nationale, sur l'outil SIG afin de travailler à un protocole commun, pouvoir mutualiser les efforts, et cumuler les données pour une analyse nationale.

Aspect répliquable

- Structure du SIG.

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

Mme Vesna Petesic, Institution Publique du Parc Naturel de Telašćica, Croatie : vesna.petesic@telascica.hr



Crédits photos : © Parc Naturel de Telašćica

17. Surveillance et sensibilisation dans l'Aire Protégée de Maro-Cerro Gordo - Région Andalousie, ESPAGNE

Budget : 23 680 €

Durée : 2 mois

Du fait d'un développement économique important, principalement lié au tourisme, l'Aire Protégée (AP) de Maro-Cerro Gordo subit de nombreuses pressions. Augmentation de nombre de visiteurs lors de la saison estivale, concentration de visiteurs sur certains sites, augmentation du nombre de bateau de plaisance, pêche illicite, camping sauvages, etc., sont autant d'enjeux auxquels le Parc doit répondre.

L'AP Acantillados de Maro-Cerro Gordo a élaboré un projet « coup de poing » sur l'été 2013, avec deux composantes : le renforcement de la surveillance des pratiques illicites de pêche dans l'AP et la sensibilisation des opérateurs professionnels et des visiteurs de l'AP sur les règles de gestion et les enjeux de protection de la partie marine.

Résultats

Surveillance en mer

La pêche illicite dans la zone d'exclusion du Parc avec des pratiques particulièrement destructrices de chalutage, est régulièrement pratiquée par un petit groupe de contrevenants. Les moyens techniques du Parc pour assurer la surveillance sont insuffisants mais ont été renforcés dans le cadre du projet. Des moyens de surveillance complémentaires ont été acquis : jumelles et téléobjectif à grande focale pour identifier les bateaux depuis la côte, combinaisons néoprène et appareil photo étanche pour le travail en mer.

Sur la période du projet, les agents du Parc ont réalisé environ 300 heures de surveillance et ont effectué trois sorties en mer. Au cours de ces heures de surveillance, 83 infractions ont été reportées dont 5 pour chalutage illégal dans la zone du Parc.

Pour les infractions concernant les chalutiers, le Parc travaille sur les informations fournies par le « Centre de Surveillance des Navires de pêche », organisme relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement. Cet organisme fournit au Parc la liste des positions exactes des bateaux. Avec ces informations et les photos prises par les agents, les plaintes sont déposées officiellement.

Les efforts de surveillance depuis la côte et en mer, couplés au signalement des infractions, sont un ensemble d'actions cohérent, visant à réduire les pratiques illégales dans l'AMP.

Communication et sensibilisation

Dans ce domaine, le projet a permis de mettre en place de nombreuses activités sur un petit laps de temps.

Plus de 6 000 brochures de sensibilisation, adressées à différents publics (plongeurs, plaisanciers, pêcheurs, etc.), ont été imprimées et distribuées dans les centres de plongées, les lieux d'hébergement, sur les plages, etc.

Les centres de plongée, les clubs nautiques et les associations de pêche ont été la cible d'une communication directe et personnalisée sur les enjeux du Parc (en particulier sur la Posidonie) et l'élaboration en cours du plan de gestion de l'AP. Un dossier complet leur a été adressé et ils ont eu la visite d'un chargé de mission du Parc.

Pour les vacanciers, le Parc a animé 4 journées de sensibilisation avec un stand placé sur la plage, et des sorties gratuites en kayak ou palme-masque-tuba pour découvrir les richesses de la côte. Plus de 500 personnes ont participé aux sorties et 2400 sont passées par le stand.

Enfin, pour mieux connaître les visiteurs de la zone, une enquête détaillée a été organisée. Le taux de réponse fut décevant, mais le Parc dispose déjà d'information plus précise sur le type et les attentes des visiteurs de Maro-Cerro Gordo.

PARMI LES RESULTATS CONCRETS :

- Acquisition de matériel pour la surveillance en mer et depuis la côte
- 300 h de surveillance et déclaration de 80 infractions
- 6 000 brochures de sensibilisation éditées et distribuées
- 4 journées de sensibilisation sur la plage en période estivale (2 400 personnes sensibilisées)

Pour aller plus loin...

Bonnes pratiques et leçons apprises

- Le Parc travaille sur les informations fournies par le « Centre de Surveillance des Navires de pêche », qui leur fournit la liste des positions exactes des bateaux.
- Les efforts de surveillance, depuis la côte et en mer, couplés au signalement des infractions, sont un ensemble d'actions cohérent, visant à réduire les pratiques illégales dans l'AMP.
- Des activités de sensibilisation proposées gratuitement sur la plage.
- Une approche individualisée des professionnels.
- Sur la plage, il faut des enquêtes très courtes, davantage ciblées, et profiter des temps de transport public pour faire remplir l'enquête.

Difficultés

- Concevoir l'enquête de manière à obtenir un fort taux de réponse.
- L'efficacité de la surveillance est amoindrie par le manque d'efficacité des poursuites envers les contrevenants.

Recommandations pour la suite

- Partage d'expérience avec d'autres AMP sur les enquêtes pour améliorer la technique (meilleurs retours et limiter les biais)
- Poursuivre la surveillance et la coopération avec les autres services de la Junta de Andalucia pour faire disparaître les pratiques illégales de chalutage dans l'AMP.

Aspect répliquable

- Organisation d'une campagne de sensibilisation

Pour en savoir plus

www.medpan.org/call-for-small-projects

M. Ricardo A. Salas de la Vega, Parcs Naturels Sierras de Tejeda, Almijara y Alhama, Espagne :
ricardo.salas@juntadeandalucia.es



Crédits photos : ©Aire Protégée de Maro Cerro Gordo

4 Conclusions

Les 3 Appels à Petits Projets lancés par MedPAN ont été une réussite. Ils ont permis, sur la période 2011 - 2013, la réalisation de 17 petits projets dans 10 pays du pourtour méditerranéen, dont trois au moins sont de portée transnationale. Le nombre de candidatures (136) montre l'intérêt porté au dispositif.

Le contenu des projets est naturellement très intéressant. L'APP a permis la réalisation d'actions concrètes pour la gestion des AMP. Ce dispositif a largement été mobilisé pour des actions pilotes et innovantes qui pourront être répliquées dans d'autres AMP : élaboration d'un guide de suivi du milieu marin, élaboration de protocoles de suivi écologiques, développement d'un outil de mesure et d'analyse de la température de l'eau pour observer les effets du changement climatique, étude sur le potentiel du carbone bleu, mise en place d'actions d'éducation à l'environnement, installation des premiers sentiers sous-marins en Algérie et en Croatie, guides de bonnes pratiques de la pêche professionnelle et récréative, système d'information géographique pour la gestion des AMP, etc.

Il ressort des 17 projets soutenus par MedPAN cinq thématiques principales : gestion durable du tourisme, renforcement des suivis écologiques, actions de communication et d'éducation à l'environnement, gestion durable de la pêche, concertation et médiation avec les parties prenantes.

Selon l'avis de l'équipe d'évaluation des APP, plusieurs projets sont particulièrement remarquables par leur intérêt à l'échelle de la Méditerranée et demandent à être valorisés à l'échelle du réseau des AMP.

Il s'agit, d'une part, du guide pour le suivi du milieu marin en palme-masque-tuba élaboré par le CEN-PACA au Frioul. Au-delà de la mise à disposition du guide, le rôle de MedPAN est également d'aider à l'appropriation des protocoles par les gestionnaires, par le biais de formations et d'animer le retour d'expérience pour l'amélioration des fiches de suivi, la création de nouvelles fiches, etc. Ce projet s'intègre au travail mené par MedPAN, pour la création d'une base de données des protocoles de suivi. L'objectif visé par MedPAN est d'harmoniser l'utilisation de protocoles de suivis à l'échelle méditerranéenne.

D'autre part, l'outil développé par la réserve marine de Scandola et le centre de la Mer de Barcelone (CSIC), intitulé « T-MEDNET », pour l'acquisition de longues séries de données de température, doit également être poursuivi dans un cadre régional pour en assurer l'extension et la pérennisation. A ce sujet, une formation sur le thème du changement climatique sera organisée par l'Association MedPAN en avril 2014. Cette formation, à destination des gestionnaires, présentera le travail accompli par le projet T-Mednet, notamment avec des démonstrations sur le terrain, afin que l'initiative puisse être répliquée dans davantage de sites.

Pour ces deux projets, capitaliser ce qui a été fait et le valoriser relèvent directement de la stratégie 2013-2017 de MedPAN, qui dans son axe 1 (*Etre un réseau de connaissance, d'information, d'anticipation et de synthèse*), vise à capitaliser et améliorer les méthodes et les pratiques associées aux suivis écologiques.

En Turquie, l'association SAD, en partenariat avec l'AMP de Kas-Kekova, a réalisé un travail considérable d'animation, de communication et de documentation sur les pratiques durables pour la pêche récréative. Tant l'approche que les produits réalisés lors du projet (livre blanc, outils de communication, etc.) pourraient servir de base pour des démarches similaires dans d'autres pays.

De même, l'étude sur la valorisation économique de l'herbier de Posidonie via un dispositif de type carbone bleu, conduite au Monténégro, dans le cadre du projet de MedCEM sur le site de Katic, est une démarche innovante qui fait office de pilote en Méditerranée.

Enfin, le projet développé par le réseau sous-régional, AdriaPAN, est, par essence, un outil d'animation de réseau d'AMP dont les passerelles avec MedPAN pourront être renforcées dans les années à venir.

De nombreux résultats concrets ont été atteints et les petits projets mis en œuvre constituent un vivier de bonnes pratiques et de leçons apprises permettant de renforcer la gestion des AMP.

Les principales leçons apprises pour le réseau et les futurs APP sont les suivantes :

- L'APP a permis d'apporter des financements souples et faciles d'accès, dont les règles répondent aux besoins des AMP. Des petits financements (moins de 20 000 euros) peuvent avoir des impacts importants, notamment quand ils interviennent sur des sites où il y a peu de moyens, quand la contrepartie bénévole du bénéficiaire et/ou de ses partenaires est importante, ou quand l'AMP a les moyens et la volonté de poursuivre sur le long terme l'action initiée dans le cadre du petit projet.
- Ces petits projets ont montré un potentiel important de plus-value pour le réseau méditerranéen des AMP. Certains projets avaient d'emblée une vocation régionale, comme l'élaboration de protocoles, de guide de bonne pratique, de base de données méditerranéenne, etc. D'autres, conçus pour servir une problématique locale spécifique à l'AMP porteuse, ont développé des bonnes pratiques qui méritent d'être partagées et répliquées. Cette plus-value pourra être encore améliorée dans les APP à venir, notamment en recherchant davantage d'échanges entre les AMP.
- Enfin, même dans des zones difficiles (conflits, absence d'appui politique aux AMP, AMP en projet, etc.), un petit projet présente un intérêt non négligeable : il permet de maintenir, d'animer l'AMP ou l'AMP en projet et d'encourager les initiatives locales pour renforcer la zone protégée.

Les petits projets ont induit certains effets non prévus initialement :

Les petits projets ont tous été l'occasion d'initier une communication entre différents services d'un office gestionnaire, avec les autorités locales, avec un réseau de scientifiques et gestionnaires, etc., de renforcer ou d'établir de nouvelles relations entre professionnels ou entre AMP, avec les politiques ou avec les usagers de l'espace littoral et maritime.

Les petits projets ont pu être dans certains cas des démonstrateurs pour les instances décisionnelles de l'AMP.

Les petits projets ont permis, pour certaines d'AMP, l'apprentissage de la gestion de projet et de financement externe ; notamment lorsqu'il s'agissait d'une première subvention externe.

Concernant la gestion du dispositif, celle-ci a été relativement couteuse. Il y a plusieurs raisons à cela : faible montant des subventions, dissémination des projets dans de nombreux pays, phase de sélection importante du fait du grand nombre de candidats, etc.. Même si les frais de gestion ont été maîtrisés au cours des trois APP, quelques pistes peuvent être envisagées pour réduire ces coûts en faveur des projets eux-mêmes : encourager des projets plus importants associant plusieurs AMP pour créer des effets de synergie et des économies d'échelle, simplifier certaines procédures, améliorer les formulaires de candidature et de suivi/évaluation pour limiter le temps de gestion de l'information, ne pas systématiser les visites de projet lors de l'évaluation finale.

En conclusion, les petits projets sont des outils efficaces pour la réalisation d'actions concrètes dans les AMP en faveur de la protection du milieu marin. Elles permettent de mettre en œuvre certaines actions des plans de gestion, d'innover, d'avancer même dans des situations politiques ou financières difficiles. C'est un dispositif qui mérite d'être poursuivi. Les améliorations portent essentiellement sur la réduction de certains coûts administratifs (tant au niveau de MedPAN qu'à celui des projets) et la création d'effet de synergie ou d'économie d'échelle pour des projets aux thématiques similaires, afin de renforcer davantage la plus-value du réseau.